

**INTRODUCTION** Le pôle Information des collectivités territoriales 2

## ● Mairie-conseils

### **INFORMER LES ÉLUS**

Le renseignement téléphonique	4
<i>En direct</i> , la lettre mensuelle	5
Les réunions téléphoniques	5
Le site Internet	5
La newsletter	6
Les points juridiques	6
L'information juridique	6
Zoom : le logiciel Solidaires®	6

### **ACCOMPAGNER LES ÉLUS**

Les journées d'accueil	7
L'accompagnement en région	8
Les démarches thématiques	
Zoom : L'économie régénérative	9
La mise en réseau - Le réseau Paysage - Le réseau Cias	10
Zoom : plateforme d'échanges sur le dialogue urbain-rural	10

### **VALORISER LES INITIATIVES, PUBLIER, DIFFUSER**

Les expériences en ligne	11
Les ressources vidéo	12
Les publications	12
Zoom : les nouvelles web conférences	12

### **DÉVELOPPER LES PARTENARIATS**

Les expériences territoriales	13
La réforme	13
Les politiques Jeunesse	13
Les politiques Santé	14
Le développement social territorial	14
Zoom : la DDmarche®	14

## ● Localtis.info

L'équipe de Localtis	16
L'abonnement à Localtis.info et les nouvelles structures abonnées	17
Une journée à Localtis	18
Localtis.info : les outils interactifs, les dossiers proposés en 2011	18-19
Les newsletters	19
Une activité dense	20
Management, gestion et promotion du site	21

## ● En savoir plus...

Vue d'ensemble de l'activité du pôle	22-23
Questions communales et intercommunales, contrôle qualité	24-25
Réunions téléphoniques et points juridiques	26
Journées d'accueil et territoires accueillis	27-35
Publications	36-37
Interventions ou démarches en région	38
Réseaux et partenariats	39-41
Équipe, budget	42-43
Déontologie du service Mairie-conseils	44-45

## INTRODUCTION

**M**airie-conseils et Localtis ont le plaisir de publier ce rapport d'activité 2011, mémoire annuelle du service d'intérêt général de la Caisse des Dépôts rendu aux collectivités territoriales : l'information et l'accompagnement.

Pour Mairie-conseils, c'est le vingt-et-unième rapport d'activités. Pour Localtis, il s'agit du troisième présenté sous cette forme. Les deux entités, créées indépendamment l'une de l'autre, à des moments et avec des objectifs différents, se retrouvent au sein de l'Établissement public Caisse des Dépôts pour exercer des activités complémentaires : Mairie-conseils a été créé en 1989 au lendemain des élections municipales, pour soutenir les petites communes et accompagner les évolutions de l'intercommunalité. Localtis a rejoint l'Établissement public en 2006, pour apporter aux collectivités territoriales un fil quotidien d'actualités ainsi que des dossiers thématiques sans cesse enrichis. Aujourd'hui, ils forment ensemble le pôle Information et accompagnement des collectivités territoriales.

Nous savons que des changements profonds modifient les équilibres de nos sociétés rurales, urbaines, périurbaines et impactent directement le secteur local. Les réformes touchant les collectivités font bouger les lignes : les relations entre collectivités territoriales vont être modifiées et les intercommunalités sont partout en réorganisation (périmètres, compétences, gouvernance...). Les situations sociales et économiques locales sont très souvent préoccupantes, les capacités financières se tendent, tant pour les petites communes que pour les grandes métropoles (gel des dotations, incertitudes sur les ressources...). Les questions liées à la maîtrise de l'urbanisme et au développement durable sont au cœur des projets de territoire, même si beaucoup reste à faire. Dans bien d'autres domaines touchant les collectivités, les réformes vont bon train et les élus et agents territoriaux ont parfois du mal à suivre pour appréhender les changements et les inclure dans l'action.

Localtis accompagne ces changements en apportant quotidiennement une actualité substantielle aux collectivités territoriales et à leurs partenaires, des analyses et des dossiers de fond sur des problématiques diverses. Grâce à la refonte du site fin 2010, les contenus sont mieux valorisés et le lectorat a considérablement augmenté en 2011, prouvant que Localtis.info est devenue un média spécialisé incontournable pour qui s'intéresse aux collectivités.

Mairie-conseils a largement contribué à la montée en puissance de l'intercommunalité à fiscalité propre. Dès 1992, avec les communautés de communes pionnières, jusqu'aux premières fusions actuelles, le service a apporté et apportera aux élus des méthodes et des informations leur permettant d'éclairer leurs choix.

Quelques signaux indiquent que de nouvelles voies peuvent être suivies : accompagner, davantage et au plus près, la réflexion des élus, car tout ne se règle pas par téléphone ou lors de journées de travail à Paris ; créer des outils à diffuser de façon « virale » pour toucher davantage de personnes (personnels territoriaux et élus) ; partager l'expertise car la complexité des textes et de leur application exige de l'échange entre experts pour comprendre et trouver les manières d'agir ; monter des partenariats qui permettent « d'infuser » des démarches autrement que par l'action directe du service ; continuer à traquer les actions portées par des territoires qui trouvent des solutions pour résoudre leurs problèmes et les faire connaître plus largement ; développer des réseaux de territoires qui échangent et s'autoforment sur diverses thématiques ; s'enrichir et apporter de l'oxygène aux élus avec des contributions – ponctuelles et ciblées – de la recherche ; rester sur une ligne d'équilibre entre l'information et l'analyse, le comment et le pourquoi ; être, encore plus, un des maillons utiles à l'action de la Caisse des Dépôts au service du développement territorial.

De beaux chantiers pour les années à venir, pour une équipe toujours mobilisée et passionnée.

**Annie BLANCHARD**  
Directrice du pôle Information



**INFORMER ET ACCOMPAGNER LES ÉLUS,  
VALORISER LES INITIATIVES, PUBLIER ET  
DIFFUSER, DÉVELOPPER LES PARTENARIATS**

# INFORMER LES ÉLUS

Afin de permettre aux élus de s'orienter dans le maquis des textes et dans l'évolution de leur projet, Mairie-conseils propose plusieurs outils : la petite lettre jaune En direct de Mairie-conseils, le site Internet et bien sûr le service de renseignements téléphoniques. Ce sont les pointes émergées de l'iceberg. L'information se décline sur de nombreux autres supports papier et numériques. Elle s'appuie sur une solide expertise juridique et une longue pratique de terrain.



Photo © Jo Magrean

## LE RENSEIGNEMENT TÉLÉPHONIQUE 9663 QUESTIONS POSÉES EN 2011

Mairie-conseils répond oralement aux questions posées par les élus de communes de moins de 3500 habitants et de toutes structures intercommunales quelle qu'en soit la taille. En 2011, de très nombreuses questions ont porté sur les réformes de la fiscalité et des collectivités territoriales. Le service a enregistré 9 663 questions dont 5 884 de nature communale et 3 779 de nature intercommunale.

Les juristes  
associés à  
Mairie-conseils  
lors d'un point  
juridique  
téléphonique



voir p.24



## EN DIRECT DE MAIRIE-CONSEILS LA LETTRE MENSUELLE

La « petite lettre jaune », comme l'appellent familièrement les élus, est diffusée mensuellement à 20 000 exemplaires auprès des maires, des présidents de structures intercommunales et des agents territoriaux. Comme tous les documents réalisés par Mairie-conseils, elle est disponible en ligne le 1<sup>er</sup> de chaque mois.

## LES RÉUNIONS TÉLÉPHONIQUES

Destinées aux intercommunalités, ces réunions permettent de recueillir le témoignage d'élus sur des actions réalisées. En 2011, le réseau Paysage et urbanisme durable et la plateforme urbain-rural notamment, ont recueilli divers témoignages largement valorisés par des publications.



voir p.26



## LE SITE INTERNET [www.mairieconseils.net](http://www.mairieconseils.net)

**EN 2011, 221 956 VISITEURS  
ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS POUR  
649 673 PAGES VUES**

Toutes les informations produites par Mairie-conseils sont mises en forme et mises en ligne. Le site Internet est devenu une base de ressources perpétuellement ouverte sur les évolutions territoriales (expériences, publications, agenda, etc.).





## LA NEWSLETTER

### 5 400 ABONNÉS FIN 2011

Les premier et troisième jeudis du mois, les abonnés reçoivent par courriel une newsletter électronique.

Elle propose une sélection des dernières expériences et publications mises en ligne et un agenda des initiatives du service.

Un simple clic permet d'atteindre les documents sources et ainsi d'accéder sans attendre à l'information recherchée.

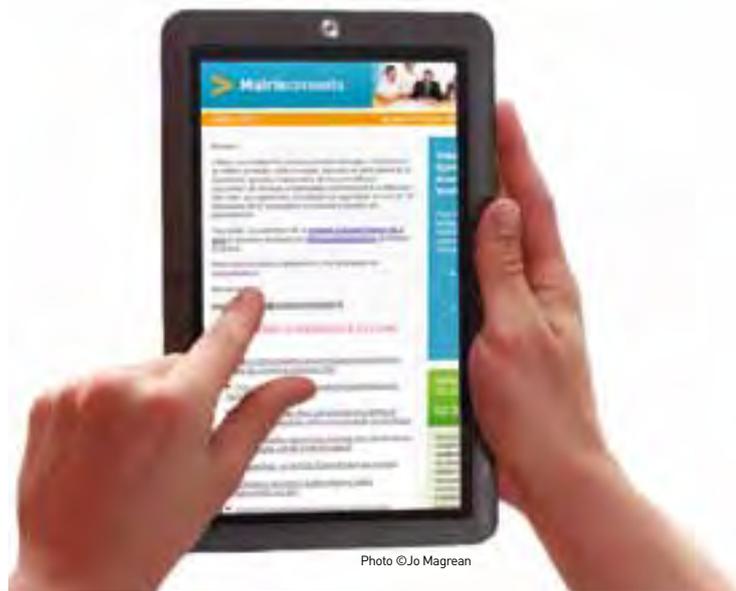


Photo ©Jo Magrean



## QUINZE POINTS JURIDIQUES

En 2011, année très « chahutée » par la réforme des collectivités, Mairie-conseils a organisé douze réunions téléphoniques sur différents aspects de la réforme. Trois points juridiques sur d'autres questions fréquemment posées au service de renseignements téléphoniques ont été organisés.



## L'INFORMATION JURIDIQUE

### SOIXANTE « VEILLES JURIDIQUES » ONT ÉTÉ ENVOYÉES À 87 DESTINATAIRES, MEMBRES DE L'ÉQUIPE OU EXPERTS-RELAIS

Outre les réponses qu'ils apportent par téléphone aux élus et techniciens territoriaux, les juristes, mandatés par Mairie-conseils, contribuent aux travaux de l'équipe (réunions téléphoniques, publications, rédaction de dossiers pédagogiques, questions-réponses juridiques).

ZOOM

## LOGICIEL SOLIDAIRES® : PLUS DE 2300 UTILISATEURS

Solidaires® est un logiciel pour la simulation de la fiscalité directe locale et l'estimation de la DGF des EPCI à fiscalité propre. Créé par Mairie-conseils en 1992 et maintenu à jour depuis cette date, il est largement utilisé par les intercommunalités, les comptables publics (dans le cadre d'une convention avec la DGFiP) et par certaines préfectures.

**En 2011, 312 nouveaux utilisateurs** (dont 247 communautés de communes et d'agglomération et 22 trésoreries générales) se sont ajoutés aux 2 241 utilisateurs habituels sur le nouveau portail Internet. L'outil a pu être adapté aux conditions particulières de l'année 2010. Toutefois, l'aboutissement des réformes de l'année 2010 a nécessité une remise en chantier complète du logiciel en 2011, qui s'achèvera à la fin du premier semestre 2012.

**Nouvel outil complémentaire créé en 2011 : le tableau financier.** Mis en ligne, il permet de réaliser une analyse financière rétrospective et prospective à partir des comptes des communautés. Une version sous Excel est également disponible sur demande.

# ACCOMPAGNER LES ÉLUS

Au-delà des outils d'information et des rencontres virtuelles, Mairie-conseils propose aux élus une autre forme d'organisation de la réflexion locale pour avancer dans la décision publique : les journées d'accueil sur l'évolution de l'intercommunalité, les journées d'accueil sur des thématiques de développement territorial et les démarches territoriales.



Photo © Jo Magrean

## LES JOURNÉES D'ACCUEIL RÉPONDRE À UNE DEMANDE D'APPUI

Durant les journées d'accueil, les élus sont invités à exprimer et à partager leurs préoccupations sur le thème abordé, avec des élus d'autres territoires. Il s'agit d'échanger et de découvrir d'autres pratiques, d'autres raisonnements, d'autres manières de s'emparer des problèmes et des projets. L'appui de Mairie-conseils se distingue de la formation ou du consulting, car il ne répond pas à une commande, ne propose pas de projet clé en main, n'a pas d'*a priori* ni de doctrine sur la manière de conduire les politiques locales.

Le temps de la rencontre permet une distanciation des problèmes locaux, une reformulation et une mise en perspective des réflexions des élus

## L'ACCOMPAGNEMENT EN RÉGION

**En 2011, 73 territoires ont accueilli Mairie-conseils dans leur région :**

39 sur des questions liées à l'évolution des périmètres dans le cadre de la réforme du 16 décembre 2010 et 34 pour une démarche thématique avec les élus.



voir p.38

## LES DÉMARCHES THÉMATIQUES

Les démarches thématiques de Mairie-conseils reposent sur la maîtrise du débat par les responsables locaux, partant de leur connaissance du terrain, de la représentation qu'ils en ont, de la lecture qu'ils en font et des questions qu'ils se posent. De la commune à l'intercommunalité, des outils pédagogiques servent de support à la réflexion (cartographie...). Les organismes (acteurs locaux ou partenaires) spécialisés dans le champ d'intervention de la démarche interviennent dans un second temps. L'approche de Mairie-conseils permet aux élus, en toute légitimité, de préciser leurs propres visions et objectifs et de qualifier ainsi leurs demandes aux organismes intervenant ensuite, pour mettre en œuvre leurs projets.



Élus et techniciens d'intercommunalités engagées dans les démarches thématiques de Mairie-conseils : Développement social (CIAS) / Politiques Jeunesse / Intercommunalité et Vieillesse / Centre social intercommunal / Attractivité touristique / Accueil de nouvelles populations / Dynamiques économiques / Développement durable. Les équipes locales élaborent leur projet avec l'appui méthodologique de Mairie-conseils

L'utilisation de cartes du territoire comme support de réflexion est l'une des caractéristiques des démarches thématiques

	<i>nbre de journées</i>	<i>nbre de territoires</i>
<b>Évolution de l'intercommunalité</b> .....	<b>14</b>	<b>172</b>
• Fusion de communautés et agrandissement .....	5	62
• Animation de la réflexion financière intercommunale .....	2	12
• Fiscalité intercommunale .....	1	16
• Mutualisation .....	1	10
• Communes nouvelles .....	1	9
• Transferts de biens .....	1	7
• Stratégie et aspects juridiques des évolutions de périmètres .....	1	8
• Évolution des périmètres intercommunaux .....	2	48
<b>Thématiques de développement territorial</b> .....	<b>23</b>	<b>123</b>
• CIAS .....	3	19
• Centre social intercommunal .....	3	14
• Intercommunalité et développement durable .....	2	5
• Intercommunalité et vieillissement de la population .....	5	18
• Intercommunalité et politiques Jeunesse .....	3	19
• Développer une politique de santé .....	2	27
• Identité et attractivité touristique .....	2	14
• Accueil de nouveaux habitants .....	1	2
• Territoires et dynamiques économiques .....	2	5
<b>TOTAL 2011</b> .....	<b>37</b>	<b>285</b>

## 37 JOURNÉES D'ACCUEIL EN 2011

390 élus intercommunaux, 150 dirigeants de services et 131 autres agents territoriaux de 285 territoires ont participé à une ou plusieurs des 37 journées d'accueil.



voir p.27 à 35

## • LES DÉMARCHES THÉMATIQUES SOCIALES

La vie sociale des territoires ruraux et périurbains connaît des évolutions rapides dans lesquelles les élus doivent bâtir des politiques sociales. Les problématiques sociales et sociétales rurales et urbaines deviennent comparables, même s'il existe encore des spécificités, telles la proportion de personnes vieillissantes et les problèmes de mobilité. Ce constat renforce la nécessité de travailler à la cohésion sociale, à réinventer un « vivre ensemble ». En même temps, les nouveaux périmètres

intercommunaux et la ruralisation des communautés d'agglomération amènent à réfléchir à une déclinaison territorialisée des compétences sociales intercommunales. Dans ce contexte, Mairie-conseils a poursuivi en 2011 son travail d'information et d'accompagnement autour de trois axes : le **développement social local**, avec le Centre intercommunal d'action sociale et le Centre social intercommunal, le **vieillessement des populations** et les **politiques en faveur de la jeunesse** (cf. p. 10, 13, 14).



voir p.31-33



## • LES DÉMARCHES THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES

### Politiques d'accueil

L'arrivée de nouvelles populations est un facteur de dynamisation territoriale, lorsqu'elle devient un enjeu pour les élus et les acteurs locaux. L'accompagnement de Mairie-conseils pour élaborer une politique d'accueil permet de construire une offre du territoire articulant activité, logement et service. L'expérimentation menée avec trois territoires a donné lieu à la publication, en 2011, du guide méthodologique *Démarche territoire et politiques locales d'accueil*.

### Attractivité touristique

Une quinzaine de territoires ont participé aux deux journées d'accueil organisées sur ce thème en 2011. La démarche permet de mettre en évidence une identité touristique, notamment lorsque le territoire ne dispose pas de « haut lieu » ou de site à grand rayonnement. Le défi consiste à trouver les orientations nécessaires à la « mise en tourisme ».

### Dynamiques économiques

Cette démarche propose une méthode d'auto-analyse des dynamiques économiques locales par les élus et leurs partenaires. Une trentaine de territoires l'ont déjà utilisée.

Le 29 novembre 2011, un séminaire sur le concept de **l'économie régénérative** a réuni ces territoires pour tirer bilan et perspectives de leur expérience. Étaient invités les réseaux France Initiative, Boutiques de gestion, ETD, Réseau national de l'économie territoriale et l'OCDE, l'Institut atlantique d'aménagement du territoire, le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), le Collectif Ville-Campagne, avec la participation de Bernard Pecqueur (Université J. Fournier – Grenoble).

Le principe de reconduire cette rencontre afin d'approfondir la notion d'économie régénérative a été acté.

## • LA DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA DDMARCHE®

Voir le Zoom page 14 et les territoires engagés dans la DDMarche page 33.



voir p. 33

## LA MISE EN RÉSEAU

Susciter, par l'écoute et le dialogue, l'analyse et le partage de bonnes pratiques dans les territoires est une des missions essentielles de Mairie-conseils.

**Sur la thématique du dialogue urbain-rural**, cela se traduit par l'animation d'une plateforme d'échanges qui propose réunions téléphoniques, colloques ou interventions sur les problématiques d'alliance entre territoires urbains et ruraux.

**Sur la thématique Paysage et urbanisme durable et sur la thématique CIAS**, présentées ci-dessous, les réseaux sont toujours très actifs comme en témoignent leurs sites Internet.

[www.mairieconseilspaysage.net](http://www.mairieconseilspaysage.net)



[www.reseau-cias.net](http://www.reseau-cias.net)



### LE RÉSEAU PAYSAGE ET URBANISME DURABLE 95 TERRITOIRES



voir p.39

En 2011, le réseau a organisé deux journées de travail sur les liens entre paysage et documents d'urbanisme et sur la prise en compte de la beauté des territoires dans les politiques publiques. Il a publié trois nouveaux mémentos (cahiers d'expériences innovantes) et organisé une réunion téléphonique sur la politique d'aménagement de la communauté de communes du Val de Galilée (Vosges). Le réseau a également accompagné deux territoires sur l'évolution des pratiques de gestion de l'espace. Les 95 territoires adhérents sont informés de ces initiatives par les newsletters trimestrielles et le site Internet.

### LE RÉSEAU CIAS 198 STRUCTURES

Par sa double mission d'analyse des besoins sociaux et de coordination des acteurs, le CIAS est un outil de maîtrise d'œuvre des compétences sociales. Les conseils généraux sont attentifs à sa fonction de relais territorial, qui permet de décliner certains dispositifs comme le RSA. Initié par l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas) et Mairie-conseils, le réseau d'échanges sur la thématique du CIAS est utilisé aujourd'hui par 198 CIAS sur les 443 recensés en France. 214 communautés de communes et 35 communautés d'agglomération réfléchissent à l'opportunité de la création d'un CIAS.

ZOOM

### ANIMATION D'UNE PLATEFORME URBAIN-RURAL

A partir de l'étude réalisée en 2009 avec 18 territoires, Mairie-conseils anime une plateforme d'échanges composée d'élus, de techniciens et de partenaires institutionnels. L'objectif de la plateforme est de susciter l'écoute et le dialogue, la prise de conscience des enjeux spécifiques aux secteurs ruraux, périurbains, urbains, en les distinguant des enjeux transversaux.

L'étude montrait des obstacles freinant la résolution de grands enjeux liés à la gestion de l'espace (services, équipements, transports, habitat...) qui doivent être résolus à des échelles multiples dans le dialogue et la coopération entre ruraux et urbains. Des clichés persistent, ainsi qu'une méconnaissance des spécificités des différentes parties du territoire. Des questions financières ne sont pas abordées. Les méthodes pour appréhender le développement font défaut. En revanche, l'étude montre clairement la valeur ajoutée du dialogue urbain-rural pour répondre aux besoins des habitants, tout en gérant durablement le territoire, dans un contexte de raréfaction des ressources.

# VALORISER LES INITIATIVES PUBLIER, DIFFUSER

Documents papier, réunions téléphoniques, site Internet... Mairie-conseils repère les pratiques des territoires et enquête sur leur mise en œuvre. Les ressources vidéo, qui peuvent être utilisées comme outil de sensibilisation et de débat, se sont encore enrichies en 2011. En démultipliant les supports, Mairie-conseils se donne les moyens de répondre aux besoins des élus et des agents territoriaux.



## EN LIGNE 200 NOUVELLES EXPÉRIENCES EN 2011

Chaque semaine, Mairie-conseils publie sur son site Internet quatre articles sur des expériences menées à bien par des collectivités. Classés par thème et par département, ils sont accessibles par mot clef ou par recherche multicritère.

“ *Merci pour cet article fidèle à nos échanges.* »  
CCAS ville d'Amiens

« *L'article est très clair et donne une idée fidèle de la réalité du projet et de sa mise en œuvre. Merci à vous. Je ne manquerai pas de vous proposer d'autres sujets.* » Cc Pays de Forcalquier-Montagne de Lure

« *Bonjour, je vous remercie pour le rayonnement que vous offrez à nos différentes actions. Bien cordialement.* » Cc Montesquieu

« *Merci pour cet article que nous diffusons en interne.* »  
Ville de Melun

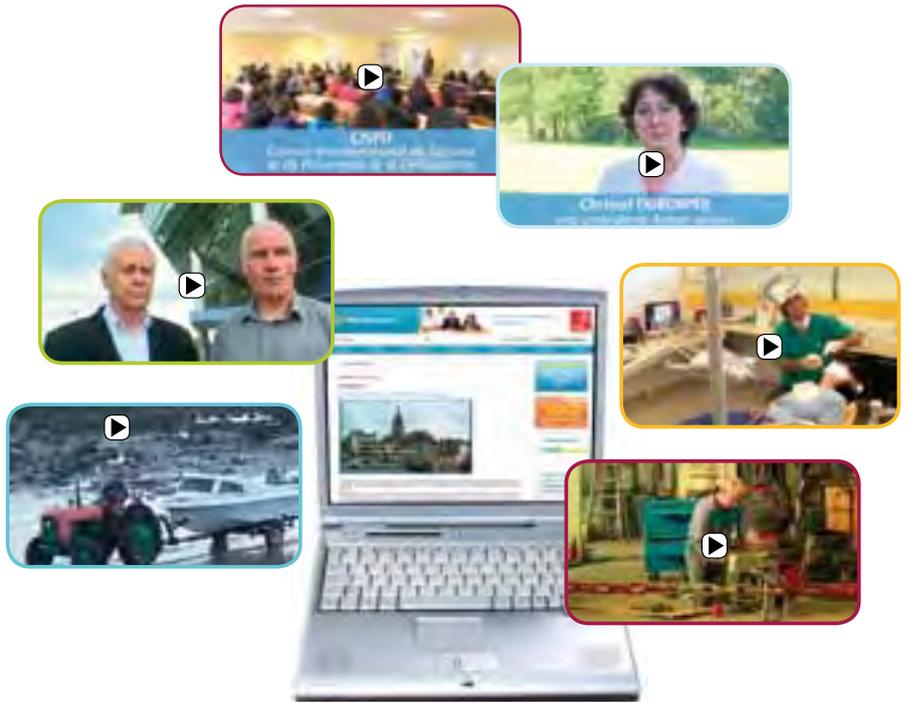
« *Merci, je me retrouve très bien dans l'esprit de l'article.* ”  
Brest Métropole

## LES RESSOURCES VIDÉO SIX NOUVELLES VIDÉOS

Trois dans la rubrique urbanisme : *Documents d'urbanisme communaux à maîtrise d'ouvrage communautaire*, *Prise en compte du paysage* et *Instruction mutualisée des autorisations d'urbanisme*.

Trois dans la rubrique services : *Politique jeunesse*, *Politique senior* et *Projet territorial de santé*.

Elles peuvent être utilisées comme outil de sensibilisation, et d'introduction au débat.



## LES PUBLICATIONS

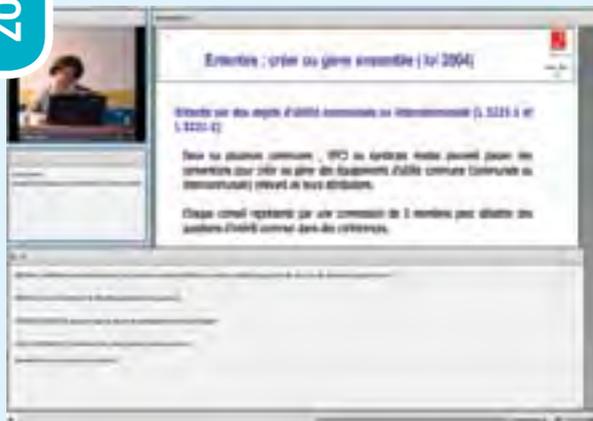


Mairie-conseils a poursuivi sa production de publications : dossiers pédagogiques, guides méthodologiques, bouquets d'expériences, guides de questions-réponses juridiques, cahiers d'enquêtes et d'analyse. Toutes les publications sont disponibles en version papier et toujours sous forme de fichier numérique sur le site [www.mairieconseils.net](http://www.mairieconseils.net)



ZOOM

## NOUVELLES WEB CONFÉRENCES



Afin de toucher un public plus large sur différents aspects de la réforme territoriale, Maire-conseils a mis en place les web conférences, mixant un powerpoint, une présentation vidéo et des questions-réponses. La web conférence du 26 septembre traitant de la réforme a été vue plus de 8 000 fois ! Ce nouvel outil est également utilisé en interne. Il a, par exemple, contribué à l'information des directions régionales de la Caisse des Dépôts sur la réforme territoriale.

# DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

Mairie-conseils travaille en lien étroit avec les nombreux partenaires ressources des collectivités. Chaque fois que c'est possible, des coproductions sont mises en œuvre. Par ailleurs l'expertise de l'équipe est sollicitée dans le cadre de commissions ou de réunions thématiques.



## AVEC L'ADGCF LES EXPÉRIENCES TERRITORIALES

Afin de fournir à son équipe de journalistes des sujets d'enquête au plus près des préoccupations des territoires, Mairie-conseils a engagé un partenariat avec l'Association des directeurs généraux de France.

## AVEC L'AdCF LA RÉFORME

Deux rencontres, organisées en juin et décembre 2011, ont réuni des adhérents de l'AdCF et de Mairie-conseils, pour faire le point sur l'avancement des schémas départementaux de coopération intercommunale.

## AVEC LA CNAF ET LE CARREFOUR DES PAYS LORRAINS LES POLITIQUES JEUNESSE

Dans certains territoires, notamment ruraux ou périurbains, l'offre d'activités en direction des jeunes reste largement insuffisante ou ne répond plus à leurs attentes. Le séminaire *Accompagner les adolescents, une politique à inventer*, organisé le 15 novembre 2011, a permis d'entendre des expériences et de débattre pour avancer sur ce sujet.

## AVEC LA MSA ET ESP&T LES POLITIQUES SANTÉ

Le partenariat avec la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole et l'association Élus Santé Publique & Territoires a permis d'organiser en juin 2011 un séminaire « *Développer une politique de santé dans les territoires ruraux : quel rôle possible pour les intercommunalités ?* ». Mairie-conseils est interpellé sur le maintien et le développement de l'offre de soins et de l'offre médicosociale dans les territoires. Ce double défi est à relever pour garantir deux aspects essentiels : le maintien à domicile des personnes âgées dans les territoires ruraux et l'accueil de nouvelles populations, souvent de jeunes familles avec des enfants.



voir p.34



## AVEC L'UNCCAS LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL

*Le CIAS, un acteur public pour la vie sociale des territoires : cet*

ouvrage est destiné à toutes les intercommunalités qui réfléchissent à la prise de compétences sociales et à la création d'un CIAS. Il est enrichi de témoignages d'acteurs nationaux ou locaux, et d'intercommunalités déjà dotées d'un tel établissement.

## AVEC LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES SOCIAUX ET LA CAF

Les centres sociaux intercommunaux ruraux (associations loi 1901) doivent s'adapter aux prises de compétences sociales des communautés de communes. Lorsqu'ils

interviennent sur le même territoire, ils gagnent à le faire en complémentarité. De même, des communautés de communes souhaitent créer un Centre social agréé par la CAF. En 2011, Mairie-conseils a mené une expérimentation sur les relations entre ces deux partenaires, qui fera l'objet d'un rapport en 2012.

## AVEC LE COLLECTIF VILLE-CAMPAGNE LES POLITIQUES D'ACCUEIL

Des travaux de recherche commencent à offrir des repères de compréhension sur la migration ville-campagne. Le Collectif Ville-Campagne souhaite leur donner plus de visibilité. En association avec des équipes de recherche universitaires, il a organisé un colloque à l'ENS de Lyon en décembre 2011, qui a permis à plus de 80 chercheurs et acteurs des politiques d'installation de confronter la pratique avec la recherche. Mairie-conseils y était associé et a contribué à l'organisation d'ateliers préparatoires en région.

## AVEC LA FÉDÉRATION NATIONALE DES PNR DE FRANCE LE VOLET SOCIAL DES CHARTES

En 2011, Mairie-conseils a accompagné les PNR Scarpe Escaut (59) et Ballons des Vosges (88) dans l'élaboration du volet social de leur charte. Les premières pistes concernent la culture, les loisirs, l'éducation, le logement, l'insertion professionnelle, les services. Cette expérimentation révèle que la mise en œuvre du volet social nécessite des coopérations étroites entre le PNR et les communautés de communes de son périmètre.



voir p.33

ZOOM

## AVEC L'UNCPIC : LA DDMARCHE®

Mairie-conseils et l'Union nationale des CPIE ont élaboré conjointement la DDmarche® qui permet de construire un projet commun de développement durable intercommunal.

Le partenariat Mairie-conseils/UNCPIC se fonde sur le partage d'expériences et de connaissances, en mettant l'accent sur l'animation. La DDmarche® s'appuie sur le dialogue et l'échange entre élus. Pragmatique, très balisée, elle permet la mise en route rapide d'un plan d'action dont le but est de progresser, d'année en année, vers plus de développement durable. La DDmarche®



est conduite par un groupe de pilotage composé en majorité d'élus et animé par un technicien de l'EPCI et un animateur du CPIE local. Instance de réflexion et de proposition pour le conseil communautaire, le groupe de pilotage s'adresse également aux citoyens et devient de fait un lieu d'échange transversal, qui alimente le projet intercommunal.

Expérimentée avec huit territoires, la DDmarche® entre dans une nouvelle phase avec six territoires de septembre 2011 à septembre 2012.



LE QUOTIDIEN EN LIGNE  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE LEURS PARTENAIRES

# Localtis.info

Localtis, le quotidien en ligne des collectivités territoriales et de leurs partenaires, représente désormais une référence dans le paysage des médias d'information spécialisés. Suite à la refonte du site l'an dernier, les contenus et leur spécificité sont mieux valorisés, la cohérence de chaque édition est plus évidente. Ce qui, vraisemblablement, a permis de franchir un pas de plus en termes de visibilité et de notoriété. Les échos que reçoit régulièrement l'équipe de Localtis en témoignent : la qualité des articles est largement appréciée, les journalistes qui les conçoivent sont reconnus pour leur expertise, y compris auprès de nombreux organismes nationaux : ministères, Parlement, institutions, agences, associations d'élus locaux...



Europe  
**emploi**  
 patrimoine  
 services publics  
 enfance  
**énergies renouvelables**  
 mobilité  
 éducation handicap  
 dématérialisation  
**ressources humaines**

Photo © Jojo Magrean

## L'ÉQUIPE DE LOCALTIS

Localtis, c'est une rédaction de sept personnes – quatre journalistes chefs de rubriques, deux secrétaires de rédaction, une rédactrice en chef. Chaque chef de rubriques centre son travail sur un certain nombre de thématiques dont il assure le suivi, soit seul, soit en collaboration avec des auteurs extérieurs (journalistes spécialisés, juristes, experts). Des contacts quotidiens ont ainsi lieu avec ces contributeurs réguliers pour échanger, tant sur le repérage et le choix des sujets que sur la façon de les traiter. Ces binômes représentent sans doute l'une des forces de Localtis.

développement durable  
 associations  
 dépendance  
 économie sociale et solidaire  
**fiscalité locale**  
 coopération intercommunale  
 rénovation urbaine  
 transports

## L'ABONNEMENT À LOCALTIS

Toute l'actualité récente (moins de trois semaines) de Localtis est accessible librement sur le net à l'adresse suivante : [www.localtis.info](http://www.localtis.info)

Un accès privé est réservé sur abonnement aux collectivités territoriales et à leurs partenaires.

L'abonnement à Localtis est commun à l'ensemble des collaborateurs d'une collectivité ou d'un organisme qui accepte contractuellement (à partir du formulaire en ligne) les conditions générales d'utilisation du site.

Cet abonnement, proposé sans contrepartie financière, permet à tous les collaborateurs d'une même structure d'accéder à toutes les informations sans limitation de date, et de bénéficier de services tels que l'inscription à des alertes ou l'abonnement à des flux thématiques.

L'acceptation des conditions d'utilisation du site autorise les structures abonnées à insérer le flux d'actualité dans leur intranet ou dans un extranet, à capturer des articles pour alimenter des revues de presse...

À noter : les collaborateurs de la Caisse des Dépôts bénéficient d'un accès privé via le bouton « utile » de CDMédia.

## QUELQUES STRUCTURES NOUVELLEMENT ABONNÉES EN 2011

À l'écoute de ses abonnés, Localtis met en ligne des contenus et propose des services toujours mieux adaptés à leurs demandes. 1183 nouvelles structures ont été abonnées en 2011, voici quelques exemples :

- ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS DES RESSOURCES HUMAINES DES TERRITOIRES
- CONFÉDÉRATION FORCE OUVRIÈRE
- FÉDÉRATION FRANCAISE DU BÂTIMENT
- UNIVERSITÉ DE BORDEAUX 2 - VICTOR-SEGALEN
- FONDATION ABBÉ-PIERRE
- INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE GRENOBLE
- RÉGION URBAINE DE LYON
- MUSÉE DES ARTS ET MÉTIERS
- PRÉFECTURE DE LA RÉGION POITOU-CHARENTES
- COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE MARSEILLE
- CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE
- CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES DE LORRAINE
- CHAMBRE RÉGIONALE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT D'ILE-DE-FRANCE
- VAL-DE-GARONNE AGGLOMÉRATION
- ...



## IMPACT DE LA MISE EN LIGNE DE LA NOUVELLE VERSION DU SITE EN DÉCEMBRE 2010

• **De nouvelles structures abonnées :** des demandes d'abonnement massives. Au total, 4 962 structures abonnées en 2011, soit une augmentation de 31 % (7 % les autres années). Ces nouvelles structures sont essentiellement des communes et des associations.

• **Un meilleur taux de lecture des abonnés :** augmentation du nombre de pages vues ; la moyenne des pages vues par visite est de 2,63 (2,25 en 2010).

## UNE JOURNÉE À LOCALTIS

C'est de la veille en ligne, un tri des multiples informations reçues par mail (dépêches AFP, communiqués, alertes...), de nombreux déplacements pour assister à des conférences de presse et autres manifestations, des contacts téléphoniques... Et, évidemment, du temps consacré à la rédaction des articles et aux relectures (et, le cas échéant, à l'enrichissement) des articles écrits par les auteurs extérieurs. Rédaction, relecture et intégration dans le *back-office* du site, avec une attention particulière portée aux possibilités qu'offre un média en ligne : liens hypertextes vers les sources, documents à télécharger, liens vers les autres articles de Localtis consacrés au même sujet. Ceci, sans oublier l'intervention essentielle des secrétaires de rédaction, qui « traquent » inlassablement les coquilles et incohérences de forme ou de fond, réécrivent ce qui doit l'être, améliorent les titres, etc. Sans oublier non plus que dès le matin, toute l'équipe a en tête que le soir-même, c'est une édition complète comprenant dix à quinze articles qui devra être publiée, depuis son information principale placée « à la Une » jusqu'aux brèves. Une édition qui se construit au fil de la journée. Et dès le lendemain matin, on recommence tout !



Photo © Jo Magrean

“ Dès le matin, toute l'équipe a en tête que le soir-même, une édition complète comprenant dix à quinze articles devra être publiée. ”



10 à 15 nouveaux articles par jour

### LES OUTILS INTERACTIFS EN VEDETTE SUR LOCALTIS

- Alerter sur les dossiers thématiques
- Ajouter à son propre calendrier les événements signalés
- Enregistrer des articles en pdf
- Recevoir 5 articles sans être abonné
- Envoyer un article par courriel

## QUELQUES-UNS DES DOSSIERS PROPOSÉS EN 2011 SUR LOCALTIS

- Le photovoltaïque sous tension
- Le Grenelle 2 pas à pas
- Très haut débit
- Où va la politique de cohésion ?
- La loi Tourisme
- Gaz et huiles de schiste : les territoires sous pression
- Le Grand Paris se dessine
- La réforme des collectivités
- Les nouvelles règles d'urbanisme
- Prévention de la délinquance : un partenariat grippé
- Normes et collectivités
- Les dernières lois de finances
- Rythmes scolaires
- Le Congrès des maires 2011
- Les systèmes d'information géographique
- Les Tice, un plan numérique pour l'éducation
- La réforme de la dépendance
- Les sociétés publiques locales...

10 403  
abonnés à la  
newsletter  
quotidienne



## LES NEWSLETTERS

Deux formules, l'une quotidienne, l'autre hebdomadaire, permettent aux abonnés de s'informer à leur rythme.

18 082  
abonnés à la  
newsletter  
hebdomadaire



## LOCALTIS ET LE CNFPT

Une convention de partenariat a été signée avec le CNFPT pour la mise à disposition de Localtis dans l'espace actualité du WikiTerritorial.

## UNE ACTIVITÉ DENSE

Au fil de ses éditions quotidiennes, à raison d'une petite quinzaine d'articles par édition – soit un total de 3 124 articles publiés en 2011, Localtis offre *de facto* un baromètre fin des sujets d'actualité intéressant les collectivités locales. Ces sujets se réfèrent à 26 grandes thématiques : pouvoirs locaux, finances, développement des territoires, environnement, transports, social, éducation, culture, emploi, Europe, ressources humaines, TIC, urbanisme...

Dans chacune de ces thématiques, la matière est multiple : actualité législative et réglementaire, annonces gouvernementales, travaux de divers organismes associant les collectivités (Comité des finances locales, Conseil supérieur de la fonction publique territoriale...), rapports parlementaires, travaux d'experts, prises de position des acteurs, congrès (dont tous ceux des associations d'élus locaux) et colloques...

“ Localtis offre un baromètre fin des sujets d'actualité intéressant les collectivités locales. ”

L'objectif est notamment d'apporter aux collectivités une information factuelle sur les constantes évolutions des règles du jeu qui s'imposent à elles, que ces règles soient juridiques ou financières. Il s'agit aussi de leur fournir un certain nombre de données et analyses relatives à leur environnement économique, social et politique, afin de les accompagner dans leur travail d'anticipation et dans leur prise de décisions.

Enfin, Localtis joue sans doute un rôle de « miroir » – et parfois même de porte-parole – face aux préoccupations des décideurs locaux, qu'ils soient élus ou agents territoriaux.

Alors, au final, que retenir des grands sujets ayant rythmé l'année 2011 sur Localtis ?

**3 124**  
articles  
publiés dans  
l'année

## LES GRANDS SUJETS DE L'ANNÉE 2011

### La réforme territoriale

En premier lieu, on songera à la réforme des collectivités et donc principalement – après les houleux débats sur le conseiller territorial en 2010 – à la refonte de la carte intercommunale. Un large point commun avec Mairie-conseils ! Localtis a consacré une quarantaine d'articles d'actualité à la mise en œuvre de ce volet de la loi du 16 décembre 2010 : interviews, comptes rendus de rencontres d'élus, circulaires et autres explications de textes, initiatives parlementaires, retours de terrain sur l'adoption des schémas départementaux de coopération intercommunale...

### La réforme fiscale

Une chose est claire : le « télescopage » entre réforme territoriale et réforme fiscale n'a pas facilité les choses pour les collectivités. Les autres sources d'incertitude financière non plus. Sur ce terrain des finances locales, là encore, l'actualité a été dense : impacts de la suppression de la taxe professionnelle, gel des dotations, mise en place du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales, risque d'asphyxie budgétaire lié au financement des dépenses sociales pour les départements, plans de rigueur en série, embryon de réforme des valeurs locatives, inflation des normes, crise des emprunts structurés, nouvelles difficultés d'accès au crédit bancaire... Sans oublier, à l'échelle européenne, la question des fonds structurels, alors que se profile la prochaine période de programmation de la politique de cohésion.

### L'environnement

Or, pendant ce temps, les collectivités, dans la plupart de leurs champs de compétences, ont dû poursuivre la mise en œuvre de plusieurs gros chantiers. Dans le domaine de l'environnement, par exemple, c'est encore et toujours la déclinaison du Grenelle qui a été à l'ordre du jour. Pas une semaine ou presque ne s'est écoulée sans qu'un décret, un arrêté ou une circulaire ne viennent s'ajouter à l'édifice. Résultat : plus de 70 articles liés à la loi Grenelle 2 sur Localtis en 2011 ! En parallèle, bien d'autres dossiers environnementaux exigeaient un suivi, qu'il s'agisse des gaz de schiste, de la biodiversité ou de l'adaptation au changement climatique. Et tout en songeant à l'environnement, il a fallu préparer un autre terrain de réformes, celui de l'urbanisme.

## Territoires, action sociale, habitat, éducation et emploi

Pendant ce temps aussi, le développement des territoires est évidemment resté synonyme d'investissements lourds, par exemple pour le déploiement du très haut débit ou en matière de transports.

La rubrique « action sociale » ne s'est guère tarie non plus (582 articles), même si l'on apprendrait fin août que la fameuse réforme de la dépendance serait abandonnée : RSA, petite enfance, handicap, hébergement, aide à domicile, accès aux soins... Sans oublier le champ connexe de l'habitat, avec une année marquée, certes pas par une nouvelle loi, mais en tout cas par un big bang des aides au logement. On a beaucoup parlé d'éducation aussi, qu'il s'agisse de fermetures de classes et de carte scolaire ou de rythmes scolaires, de partage des responsabilités toujours aussi flou entre État et collectivités, de Tice ou de sport à l'école...

## Emploi, culture, tourisme, ressources humaines

Et puis il a été question d'emploi bien sûr, la crise ayant naturellement contraint les collectivités à faire toujours plus, tant au niveau du soutien aux entreprises et à leur développement qu'en matière d'insertion et d'accompagnement des demandeurs d'emploi. Heureusement, tout cela n'aura pas empêché Localtis de continuer à parler de culture (157 articles), de sport (165) ou de tourisme (123). Ni de ressources humaines (201 articles), une thématique – les statistiques en attestent ! – toujours particulièrement lue. Logique : pour l'agent d'une collectivité, Localtis, c'est aussi une façon de s'informer sur les nouveautés touchant sa propre vie professionnelle !

### NOMBRE DE PAGES VUES



### NOMBRE DE VISITES



## LE MANAGEMENT DU SITE

Un appel d'offres pour la recherche de journalistes prestataires a permis d'adapter l'équipe Localtis aux nouveaux besoins.

## LA GESTION ET LA PROMOTION DU SITE

- **Fusion des besoins et utilisation d'un seul outil** : l'outil de gestion des structures abonnées n'était plus adapté, un cahier des charges a été rédigé. La décision a été prise de développer et paramétrer l'outil de gestion des newsletters pour la gestion des clients.
- **Diffusion d'un mailing** aux contacts des structures abonnées pour expliquer les nouveautés du site et rappeler les usages possibles.
- **Communication personnalisée** auprès des structures importantes en nombre de collaborateurs ou en notoriété (Assemblée nationale, conseil régional Rhône-Alpes, ministère de l'Écologie et du Développement durable...).
- **Développement de relais pour la communication en interne à la Caisse des Dépôts** : service de formation, service de communication, autres services opérationnels organisant ou participant à des congrès ou séminaires (département Investissement Immobilier et Logement, CDC numérique, Politique de la ville et développement urbain...).

## MAIRIE-CONSEILS **Valoriser**

	2011	2010
Nouvelles expériences mises en ligne	200	211
Nombre de publications diffusées	3 721	6 497
Nombre de publications téléchargées	62 263	36 152
Nombre de logiciels Solidaires® diffusés	2 453	2 241
Nombre de réunions téléphoniques	19	20
Nombre de structures participantes	156	180

## MAIRIE-CONSEILS **Accompagner**

En raison du besoin d'information sur la réforme dans les territoires, le nombre de déplacements en région a été plus important en 2011.

Pour la même raison, la participation aux journées d'accueil est en hausse.

	2011	2010
Nombre de participants aux journées d'accueil	671	595
Nombre de groupements accueillis	285	276
Nombre de réunions de travail avec des élus :		
Nombre de journées d'accueil	37	39
Nombre de déplacements terrain	130	95
Total	167	134

# En

## **Localtis.info**

	2011	2010
Nouvelles structures abonnées en 2011	1 183	245
Nombre de personnes recevant la newsletter quotidienne	10 403	7 369
Nombre de personnes recevant la newsletter hebdomadaire	18 082	15 574

## MAIRIE-CONSEILS **Inform**

Comme on le constate au milieu de chaque mandat municipal, les maires, plus aguerris, posent moins de questions communales. La légère diminution de questions intercommunales a été largement compensée par le doublement des téléchargements de dossiers pédagogiques sur la réforme. Par ailleurs, dans les départements, dans les régions, les élus ont été parfaitement informés par leurs associations et partenaires.

	2011	2010
Nombre d'abonnés à la Newsletter fin décembre	5 400	5 320
Nombre de questions communales traitées	5 884	6 357
Nombre de questions intercommunales traitées	3 779	3 972
Total questions traitées	9 662	10 329
Nombre de communes de moins de 3500 habitants adhérentes	15 137	14 998
Nombre de groupements adhérents	2 355	2 272

# savoir plus...

## Les sites Internet

	2011	2010
<b>Le site Localtis.info</b>		
Nombre de pages vues	5 669 987	4 864 821
<b>Le site Mairie-conseils</b>		
Nombre de pages vues	649 673	759 459
<b>Le site Formations des élus</b>		
Nombre de pages vues	29 463	29 714

## MAIRIE-CONSEILS : BILAN GLOBAL DES QUESTIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES POSÉES AU SERVICE DE RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES EN 2011

### LE CONTRÔLE QUALITÉ DES RÉPONSES

Le cabinet d'avocats indépendant chargé du contrôle qualité des réponses apportées par le service de renseignements téléphoniques confirme la maîtrise, la fiabilité et la compétence des juristes mandatés par Mairie-conseils, alors que la complexité des questions intercommunales (39%) augmente avec la mise en place de la réforme des collectivités.

Taux de réponses fausses (rectifiées sous huit jours) : 0,25 % (0,25 en 2010 et 0,39 en 2009)

Taux de réponses incomplètes (avec ou sans nécessité de rappel) : 5,11 % (8,60 en 2010 et 10,26 en 2009)

Taux de réponses correctes immédiatement : 94,64 % (91,15 en 2010 et 89,73 en 2009)

### LES QUESTIONS COMMUNALES

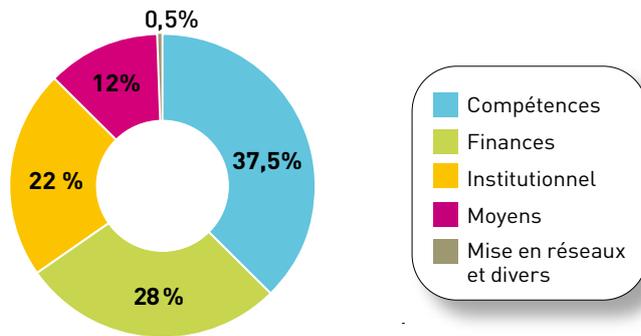
En 2011, 9663 questions communales ont été posées au service de renseignements téléphoniques.

Thèmes (14 items sur 38)	Nombre de questions	%
COMMUNICATION DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	207	2,14%
LÉGISLATION FUNÉRAIRE	250	2,59%
VOIRIE	270	2,79%
MAIRE ET ADJOINTS	276	2,86%
ÉTAT CIVIL	290	3,00%
PERSONNEL	293	3,03%
POLICE ADMINISTRATIVE	315	3,26%
DIVERS	356	3,68%
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	398	4,12%
MARCHÉS PUBLICS	416	4,31%
CONSEIL MUNICIPAL	457	4,73%
BIENS COMMUNAUX	459	4,75%
URBANISME	599	6,20%
INTERCOMMUNALITÉ	3779	39,11%
...		

### « VOS QUESTIONS-NOS RÉPONSES »

Cet espace rassemble sur Internet l'ensemble des notes (571 en 2011) rédigées par Mairie-conseils, destinées à compléter les réponses personnalisées données par oral par le SRT, sur les thématiques suivantes :

- Accessibilité, handicap, établissements recevant du public
- Actions sociales
- Actions économiques
- Administration et gestion communale
- Affaires scolaires
- Associations : relations avec les communes et les EPCI
- Biens, patrimoine
- Cultes et législation funéraire
- EPCI : fonctionnement institutionnel, personnels
- Environnement, développement durable
- Finances, fiscalité
- Marchés publics, délégations de services publics
- Recensement de la population
- SEM, SCIC, SPL, SPLA
- Statut des élus
- Syndicats mixtes
- Sécurité, prévention, normes
- Tourisme
- Transports
- Travaux intercommunaux
- Urbanisme et habitat
- Voirie



Répartition en % de chacun des cinq thèmes sur l'ensemble des questions posées

## LES QUESTIONS INTERCOMMUNALES EN 2011

L'année 2011 a été marquée par la réforme de la fiscalité et la réforme des collectivités territoriales qui engendrent des questions d'un type nouveau.

### COMPÉTENCES : 37,5%

L'environnement est toujours le thème dominant avec 15,8% des appels. Plus de la moitié portent sur la politique de l'eau et de l'assainissement. L'année 2011 a cependant été marquée par une forte augmentation des questions relatives à l'aménagement de l'espace (15,4%) et en particulier aux Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI).

Les services aux habitants se placent en troisième position des préoccupations « compétences » (10,5%). Les recompositions de périmètres, à l'œuvre depuis la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, sont en effet à l'origine de nombreuses préoccupations. Il en est de même pour les questions liées au pouvoir de police (9,8%).

Viennent ensuite les questions relatives au logement et au cadre de vie, à l'enseignement et au tourisme, pour lesquelles se pose à nouveau la question de l'incidence des recompositions territoriales.

### INSTITUTIONNEL : 28%

La mise en œuvre de la réforme des collectivités territoriales a amené de nombreuses questions sur la création et la transformation de groupements intercommunaux (38,3%). La préoccupation récurrente (80% des appels) concerne les fusions de groupements existants, les conséquences des projets de schémas départementaux de coopération intercommunale et les avancées de la loi du 16 décembre 2010.

Sans rapport avec la réforme des collectivités, les questions relatives aux relations « communes – groupements – associations » demeurent importantes sur l'année 2011 (8%), témoignant ainsi de l'importance du secteur associatif pour les collectivités territoriales.

### FINANCES : 22%

Les principales interrogations ont porté sur la fiscalité directe (36%) et essentiellement sur la FPU, compte tenu des modifications législatives intervenues en matière de taxe professionnelle et des incertitudes soulevées.

Le deuxième thème de questionnement porte sur le service public des déchets ménagers (10%). Il est principalement abordé sous l'angle de la délégation de compétence et ses conséquences en matière financière, les zonages, le vote des taux, ainsi que le mécanisme de la redevance incitative, qui suscite quant à lui de plus en plus d'interrogations.

Les autres domaines sujets à nombreuses interrogations sont, par ordre d'importance : la TVA et le FCTVA (7,5%), le vote des budgets (7,5%), les subventions aux associations (6,5%) ainsi que les fonds de concours entre EPCI à fiscalité propre et communes membres (5%).

À noter que les questions liées à la péréquation des ressources sont en nette augmentation sur la fin de l'année 2011, témoignant ainsi de l'intérêt porté aux mécanismes de redistribution des richesses entre collectivités (péréquation horizontale).

### MOYENS : 12%

Près de 60% des questions ont trait aux règles relatives au droit de la commande publique compte tenu des évolutions liées aux seuils et procédures applicables.

Le deuxième thème de questionnement concerne le patrimoine des EPCI (21%) et notamment les conséquences des recompositions des périmètres intercommunaux en cas de fusion.

En matière de relations conventionnelles (17%), les interrogations portent sur les différentes formes de mutualisations entre EPCI et entre communautés et communes membres.

## MAIRIE-CONSEILS : RÉUNIONS TÉLÉPHONIQUES ET POINTS JURIDIQUES

### LES RÉUNIONS TÉLÉPHONIQUES

156 territoires (représentés par 1/4 d'élus et 3/4 de techniciens) ont participé à une ou plusieurs des 19 réunions téléphoniques de Mairie-conseils. Chaque réunion est suivie d'une évaluation qualité qui indique un taux de satisfaction de 90%.

En 2011, Mairie-conseils a privilégié les « Points juridiques » qui ont permis de détailler certains aspects de la réforme des collectivités.

### DOUZE POINTS JURIDIQUES SUR LA RÉFORME TERRITORIALE

**24 février** La CDCI « nouvelle formule » : désignation des délégués communautaires.

**9 mars** Les pouvoirs « exorbitants » du préfet à partir de 2012 : compte rendu du point juridique (en partenariat avec l'Adcf).

**14 avril et 15 septembre** Les règles qui encadrent la mutualisation.

**24 mai** Les pôles métropolitains.

**15 septembre** La mutualisation.

**6 et 18 octobre** Le transfert des pouvoirs de police du maire au président d'un EPCI.

**13 octobre** Les conditions du retrait d'une commune de la communauté de communes dont elle est membre.

**25 octobre** Les conséquences du retrait d'une commune d'une communauté dont elle est membre.

**17 novembre** Conséquences des fusions sur les compétences exercées.

**1<sup>er</sup> décembre** Les incidences des fusions de communautés sur les biens, les contrats et les personnels.

### DEUX POINTS JURIDIQUES SUR DES SUJETS INTÉRESSANT AUSSI LES COMMUNES

**29 janvier** Police de la circulation et du stationnement.

**27 octobre** Les communes et l'exercice des cultes.

**1<sup>er</sup> décembre** La dévolution du nom de famille (État civil).

### DEUX TÉMOIGNAGES D'ÉLUS SUR LES POLITIQUES DE SANTÉ INTERCOMMUNALES

**1<sup>er</sup> février** Témoignage sur la création d'une maison de santé en Saintonge (17).

**19 septembre** Témoignage sur le projet territorial de santé de la communauté de communes du Magnoac (65).

### PREMIÈRE RÉUNION PROPOSÉE PAR LA PLATEFORME URBAIN-RURAL DE MAIRIE-CONSEILS

**12 décembre** Mobilité durable : une réponse concrète à l'échelle du Pays du Mans, de mixité urbaine et rurale.

### RÉUNION TÉLÉPHONIQUE DU RÉSEAU PAYSAGE ET URBANISME DURABLE

**16 juin** Expérience de la communauté de communes de Val de Galilée (88) : une politique d'aménagement ancrée dans le territoire et en progression constante.

# MAIRIE-CONSEILS : LES TERRITOIRES ACCUEILLIS EN JOURNÉES D'ACCUEIL EN 2011

**En 2011, Mairie-conseils a reçu à Paris 285 territoires intercommunaux, représentés par 390 élus (présidents, vice-présidents, délégués, maires et conseillers municipaux) accompagnés de 150 directrices et directeurs de services (directeurs, DGS, DAF, secrétaires généraux). 131 attachés territoriaux et autres personnels territoriaux les ont accompagnés.**

## THÈMES RELATIFS À L'ÉVOLUTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ

### FUSION DE COMMUNAUTÉS ET AGRANDISSEMENT

Cinq journées ont été organisées, 62 territoires y ont participé.

Ces journées s'adressaient aux élus qui réfléchissent à l'agrandissement du périmètre de leur EPCI par fusion d'EPCI (syndicats, communautés...). Le mécanisme juridique est explicité avec les nouveaux dispositifs de la réforme des collectivités territoriales 2010. Sont étudiées les modalités juridiques, l'harmonisation des compétences et la restitution éventuelle des compétences et des moyens financiers aux communes, la fiscalité et la DGF (nouvelle version du logiciel Solidaires® qui permet de simuler les fusions et l'adhésion de nouvelles communes). Des exemples de fusions réalisées sont présentés.

C. de c. Ackerland	67	Alsace
C. de c. Villages du Haut Périgord	24	Aquitaine
C. de c. Entre Dordogne et Louyre	24	Aquitaine
C. de c. Coteaux de l'Albret	47	Aquitaine
C. de c. Amikuze	64	Aquitaine
C. de c. du Pays de Chevagnes	03	Auvergne
C. de c. de Pionsat	63	Auvergne
C. de c. du Val de Seine	50	Basse-Normandie
C. de c. de la Haye du Puits	50	Basse-Normandie
Pays Corbiegeois	58	Bourgogne
Pays de Nevers Sud Nivernais	58	Bourgogne
C. de c. du Pays de Gueugnon	71	Bourgogne
C. de c. Pays de Vitré	35	Bretagne
Pays de Brocéliande	35	Bretagne
C. de c. Rivière Chinon Saint-Benoît	37	Centre
Commune de Naveil	41	Centre
C. de c. du Vendômois Rural	41	Centre
C. de c. de Soulaines	10	Champagne-Ardenne
C. de c. du Barséquanais	10	Champagne-Ardenne
C. de c. des deux Vallées du Canton de Fismes	51	Champagne Ardenne
PNR de Corse	20	Corse
Commune Vescovato	20	Corse
C. de c. de Sône et Cône	70	Franche-Comté
C. de c. des Belles Sources	70	Franche-Comté
C. de c. du Val de Semouse	70	Franche-Comté
C. de c. Agir Ensemble	70	Franche-Comté
C. de c. du Pays de Luxeuil	70	Franche-Comté
Commune Champagney	39	Franche-Comté
C. de c. de la Région d'Yvetot	76	Haute-Normandie
C. de c. du Canton de Cormeilles	27	Haute-Normandie
C. de c. Beamesnil	27	Haute-Normandie
C. de c. Plaines et Forêts d'Yvelines	78	Ile-de-France
C. de c. de la Brie Nangissienne	77	Ile-de-France
Syndicat mixte du Pays Corbières et Minervois	11	Languedoc-Roussillon
C. de c. du Carrefour des 4 Provinces	23	Limousin
C. de c. entre Aire et Meuse	55	Lorraine
Communauté d'agglomération du Val de Fensch	57	Lorraine
C. de c. des Hauts Champs	88	Lorraine
C. de c. du Sammiellois	55	Lorraine
C. de c. Fave et Meurthe	88	Lorraine

C. de c. du Grand Couronné	54	Lorraine
C. de c. du Toulouais	54	Lorraine
C. de c. du Sammiellois	55	Lorraine
C. de c. Vals & Plateaux des Monts de Lacaune	81	Midi-Pyrénées
C. de c. du Ségala Carmausin	81	Midi-Pyrénées
C. de c. SECAL	81	Midi-Pyrénées
C. de c. du Canton d'Aurignac	31	Midi-Pyrénées
C. de c. de Frévent	62	Nord-Pas-de-Calais
C. de c. de l'Auxillois	62	Nord-Pas-de-Calais
C. de c. d'Euchin	62	Nord-Pas-de-Calais
C. de c. du Pernois	62	Nord-Pas-de-Calais
Parc Naturel Régional Pays Ternois	62	Nord-Pas-de-Calais
C. de c. Rurales de la Vallée de la Scarpe	59	Nord-Pas-de-Calais
Syndicat Mixte Espace Naturel Lille Métropole	59	Nord-Pas-de-Calais
C. de c. du Pays Bilurien	72	Pays-de-la-Loire
C. de c. des Alpes Mancelles	72	Pays-de-la-Loire
C. de c. du Saosnois	72	Pays-de-la-Loire
C. de c. de l'Aire Cantilienne	60	Picardie
C. de c. Terre de Sèvre	79	Poitou-Charentes
C. de c. de la Région de Couhé	86	Poitou-Charentes
Communauté urbaine Valence Agglo - Sud Rhône-Alpes	26	Rhône-Alpes
C. de c. le Pays du Royans	26	Rhône-Alpes

## ANIMATION DE LA RÉFLEXION FINANCIÈRE INTERCOMMUNALE

### Deux journées, 12 territoires

Ces journées s'adressaient aux élus des communautés préoccupés par l'évolution de leur capacité financière face à la montée en puissance des projets liés à l'exercice de leurs compétences. La journée donne les éléments de réflexion sur la prospective financière des prochaines années, compte tenu des compétences et de la fiscalité choisies. Elle s'appuie sur les ratios publiés et fait le lien avec les finances des communes membres. Différents outils d'analyse sont présentés lors de cette journée.

C. de c. du Pays de la Petite Pierre	67	Alsace
Communauté d'agglomération de Vitry	35	Bretagne
C. de c. la Brie des Morin	77	Ile-de-France
C. de c. du Pays de Fontenay le Comte	85	Pays-de-la-Loire
C. de c. du Pays Neslois	80	Picardie
C. de c. de Haute Tarentaise	73	Rhône-Alpes
C. de c. du Pays de Gueugnon	71	Bourgogne
C. de c. du Barséquanais	10	Champagne-Ardenne
C. de c. Pays du Neubourg	27	Haute-Normandie
C. de c. Pays de Nemours	77	Ile-de-France
C. de c. Lodévois et Larzac	34	Languedoc-Roussillon
C. de c. le Pays du Royans	26	Rhône-Alpes
C. de c. du Canton de Rumilly	74	Rhône-Alpes

## FISCALITÉ INTERCOMMUNALE

### Une journée, 16 territoires

La journée portait sur l'actualité des réformes fiscales en cours pour les communautés. Les principaux points abordés sont : la réforme en cours de la CET (contribution économique territoriale) et ses ajustements en discussion en 2011 (fonds de péréquation, calcul du potentiel fiscal, etc.) ; le rôle de la commission intercommunale des impôts directs, les délibérations à prendre en 2011 (abattements, la ou les cotisations minimum, etc.) ; les nouvelles possibilités d'unifier les taux des taxes TH, FB et FNB ; l'actualisation des bases fiscales.

C. de c. du Pays de la Petite Pierre	67	Alsace
Caen Métropole	14	Basse-Normandie
C. de c. Val du Sauzay	58	Bourgogne
C. de c. du Pays de Chateaugiron	35	Bretagne
C. de c. de la Beauce Alnéloise	28	Centre
C. de c. des Quatre Vallées	45	Centre
C. de c. Ardenne Rives de Meuse	08	Champagne-Ardenne
C. de c. Alta Rocca	20	Corse
C. de c. du Sartenais Valinco	20	Corse
C. de c. de la Brie Nangissienne	77	Ile-de-France
C. de c. du Dourdannais en Hurepoix	91	Ile-de-France
C. de c. Moselle et Madon	54	Lorraine
C. de c. des Alpes Mancelles	72	Pays-de-la-Loire
C. de c. de la Région de Château-Thierry	02	Picardie
C. de c. du Pays Neslois	80	Picardie
C. de c. Haute Picardie	80	Picardie

## MUTUALISATION

### Une journée, 10 territoires

Cette journée s'adressait aux élus voulant renforcer les relations entre les communes et l'intercommunalité, entre l'intercommunalité et une ou plusieurs communes extérieures, ou encore entre intercommunalités voisines, pour améliorer l'offre de services et réaliser et gérer des équipements en commun. Ententes intercommunales, gestion unifiée du personnel, mise en commun d'équipements et de services, groupements de commandes... Au cours de cette journée, Mairie-conseils apportait des réponses juridiques. De nombreux exemples tirés de l'expérience d'intercommunalités ont été présentés, avec leurs modèles de conventionnement.

C. de c. du Nord Libournais	33	Aquitaine
C. de c. du Canton de Lorris	45	Centre
C. de c. du Cap Corse	20	Corse
C. de c. Bresle Maritime	76	Haute-Normandie
C. de c. Plaines et Forêts d'Yvelines	78	Ile-de-France
C. de c. Luberon Durance	84	PACA
C. de c. de la Région de Pouance Combree	49	Pays-de-la-Loire
C. de c. de la Région de Couhé	86	Poitou-Charentes
C. de c. Gorges de l'Ardèche	07	Rhône-Alpes
C. de c. le Pays du Royans	26	Rhône-Alpes

## COMMUNES NOUVELLES

### Une journée, 8 territoires

Cette journée s'adressait aux élus souhaitant utiliser le dispositif prévu dans la réforme des collectivités pour créer une «commune nouvelle» entre plusieurs communes ou à l'échelle d'une communauté. Quelles conditions de création, quels effets sur les biens, droits, contrats, adhésions... Quels modes de fonctionnement, quelles dotations, quels rôles pour les anciennes communes. Un point a été fait sur les premières communes nouvelles en cours de constitution et sur les perspectives ouvertes par cette possibilité.

C. de c. de la Côte des Isles	50	Basse-Normandie
Commune de St Martin d'Aubigny	50	Basse-Normandie
C. de c. Cœur de Caux	76	Haute-Normandie
Commune de Coupray	77	Ile-de-France
Commune de Sierck-les-Bains	57	Lorraine
C. de c. Vere Gresigne	81	Midi-Pyrénées
Syndicat Mixte	81	Midi-Pyrénées
C. de c. du Lezayen	79	Poitou-Charentes

## TRANSFERTS DE BIENS

### Une journée, 7 territoires

La mise en œuvre des transferts de biens suit le transfert des compétences des communes à la communauté. Cela nécessite de nombreux actes. Cette journée devait rappeler les modalités juridiques des transferts et les conditions de mise à disposition : actes entre les communes concernées par le transfert d'un bien et la communauté, conséquences (droits et obligations sur le bien concerné), conditions de vente (transfert en pleine propriété, actes et modalités financières notamment concernant l'évaluation du bien) et enfin, les évaluations des transferts de biens dans le cadre du calcul de la FPU. Les questions relatives à la domanialité publique sur le statut des biens ainsi que les pouvoirs et les limites des collectivités sur la gestion de ces biens ont été abordées.

C. de c. des Quatre Vallées	45	Centre
C. de c. du Pays de Bourgueil	37	Centre
C. de c. Val de Semouse	70	Franche-Comté
C. de c. Saint-Romain de Colbosc	76	Haute-Normandie
C. de c. Brie des Morin	77	Ile-de-France
C. de c. du Pays d'Astrée	42	Rhône-Alpes
Communauté d'Agglomération d'Annemasse	74	Rhône-Alpes

## ÉVOLUTIONS DE PÉRIMÈTRES INTERCOMMUNAUX (premier semestre 2011)

### Une journée, 8 territoires

Les modalités fiscales des différents régimes (dont la fiscalité unifiée), les transferts de charges, les règles applicables, les différents choix possibles, la dotation globale de fonctionnement, les conséquences des évolutions de périmètres sur les autres taxes, les tarifs... Le point sur les réformes en cours, les outils de simulation existants et de nombreux exemples ont complété la journée.

PNR Touraine Côté Sud	37	Centre
C. de c. des Deux Sorru	20	Corse
PNR de CORSE	20	Corse
Association des communes du Bocage	77	Ile-de-France
C. de c. des Etangs	78	Ile-de-France
C. de c. du Grand Couronné	54	Lorraine
C. de c. Pays de Padirac	46	Midi-Pyrénées
C. de c. de l'Hesdinois	62	Nord-Pas-de-Calais

## THÈMES RELATIFS À L'ÉVOLUTION DES PÉRIMÈTRES (2<sup>e</sup> trimestre 2011)

La mise en œuvre de la loi du 16 décembre 2010 et principalement la réalisation des schémas départementaux de coopération intercommunale concentrent les interrogations des élus sur les évolutions des périmètres des communautés (fusion de communautés, adhésion ou retrait de communes, dissolution d'EPCI) et leurs multiples conséquences. Mairie-conseils a organisé deux sessions de réflexion, entièrement consacrées à ce sujet.

## STRATÉGIE ET ASPECTS JURIDIQUES DES ÉVOLUTIONS DE PÉRIMÈTRES

### Une journée, 9 territoires

Comment faire, selon quelles étapes, quelles procédures, avec quelles conséquences sur les biens et sur le personnel, et avec quels outils régler les disparités en matière de compétences (mutualisations, notamment)... De nombreux exemples de situations déjà rencontrées dans des communautés ont enrichi les réflexions.

C. de c. de la Forêt	45	Centre
C. de c. du Grand Ligueillois	37	Centre
C. de c. Loches développement	37	Centre
Syndicat Mixte Pays Touraine Côté Sud	37	Centre
Association des communes du Bocage	77	Ile-de-France
C. de c. des Etangs	78	Ile-de-France

C. de c. du Grand Couronné	54	Lorraine
C. de c. Pays de Padirac	46	Midi-Pyrénées
C. de c. de l'Hesdinois	62	Nord-Pas-de-Calais

## ASPECTS FINANCIERS ET FISCAUX DES ÉVOLUTIONS DE PÉRIMÈTRES

### Deux journées, 48 territoires

C. de c. Coteaux Marcaris	33	Aquitaine
C. de c. du Pays de Champagnac en Périgord	24	Aquitaine
C. de c. Isle Manoire	24	Aquitaine
Mairie de Villars	24	Aquitaine
C. de c. les Rives de l'Odon	14	Basse-Normandie
C. de c. Clunisois	71	Bourgogne
Syndicat Mixte du Pays d'Auray	56	Bretagne
C. de c. Pays de Ronsard	41	Centre
C. de c. Plateau Beauceron	45	Centre
C. de c. du Barséquanais	10	Champagne-Ardenne
C. de c. de l'Alta Rocca	20	Corse
C. de c. des Deux Sorru	20	Corse
C. de c. du Cap Corse	20	Corse
C. de c. Oriente	20	Corse
PNR de Corse	20	Corse
C. de c. Pays des Yvelines	78	Ile-de-France
C. de c. Val de Viosne	95	Ile-de-France
C. de c. de l'Yerres à l'Ancoeur	77	Ile-de-France
C. de c. Plaines et Forêts d'Yvelynes	78	Ile-de-France
C. de c. du Haut Minervois	11	Languedoc-Roussillon
Pays du Val de Lorraine	54	Lorraine
C. de c. de Maizières-lès-Metz	57	Lorraine
C. de c. du Massif de Haye	54	Lorraine
C. de c. des Vertes Vallées	62	Nord-Pas-de-Calais
C. de c. du Val du Gy	62	Nord-Pas-de-Calais
C. de c. de la Motte du Caire-Turriers	04	PACA
C. de c. du Valgaudemar	05	PACA
C. de c. du Champsaur	05	PACA
C. de c. du Pays Vaison Ventoux	94	PACA
C. de c. du Haut-Champsaur	05	PACA
C. de c. du Haut-Anjou	49	Pays-de-la-Loire
C. de c. Loir et Sarthe	49	Pays-de-la-Loire
C. de c. de la Matheysine	38	Rhône-Alpes

## JOURNÉES D'ACCUEIL SUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

### CIAS

#### Trois journées, 19 territoires

Ces journées sont organisées en partenariat avec l'UNCCAS. Pour exercer des compétences sociales d'intérêt communautaire, les élus doivent-ils mettre en place un centre intercommunal d'action sociale ? L'analyse des besoins sociaux peut aider à mieux cerner les enjeux de la vie sociale locale. Comment favoriser la réflexion collective des élus dans ce secteur d'intervention réputé difficile ? En s'appuyant sur l'expérience de nombreux groupements l'ayant déjà expérimentée, une démarche de travail est proposée durant cette journée, afin d'accompagner les territoires qui souhaitent réfléchir à la création d'un CIAS.

Ville de Guebwiller	68	Alsace
C. de c. de la Vath Vielha	64	Aquitaine
C. de c. de l'Hesdinois	62	Basse-Normandie
C. de c. du Mené	22	Bretagne

C. de c. de l'Alta Rocca	20	Corse
CCAS des Abymes	97	Guadeloupe
Association des communes du Bocage	77	Ile-de-France
C. de c. la Brie des Morin	77	Ile-de-France
Sivom Narbonne Rural	11	Languedoc-Roussillon
C. de c. Bourgneuf Royere de Vassivière	23	Limousin
C. de c. de Cattenom et environs	57	Lorraine
GCSMS GESTES	32	Midi-Pyrénées
C. de c. de la Vallée du Gapeau	83	PACA
Syndicat Mixte	16	Poitou-Charentes
C. de c. du Val de Drôme	26	Rhône-Alpes
C. de c. du Canton de Rumilly	74	Rhône-Alpes
C. de c. Pays de l'Herbasse	26	Rhône-Alpes
C. de c. le Pays du Royans	26	Rhône-Alpes
CCVD	26	Rhône-Alpes

## INTERCOMMUNALITÉ ET CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

### Trois journées, 14 territoires

Ces journées sont organisées avec la Fédération nationale des centres sociaux. De nombreuses intercommunalités souhaitent créer des espaces d'initiatives où les habitants peuvent, avec l'appui de professionnels, créer du lien social. L'arrivée de nouvelles populations, les nouvelles précarités, la présence d'habitants souhaitant s'inscrire dans un projet collectif amènent les élus à réfléchir au « Centre social » agréé par les CAF. Comment et avec quels appuis, une collectivité peut-elle impulser sur son territoire une initiative complémentaire aux associations existantes ? Pourquoi et comment créer un centre social intercommunal ? Cette journée aborde l'ensemble de ces questions et propose les premiers points de repère.

C. de c. du Créonnais	33	Aquitaine
C. de c. du Pays de Livarot	14	Basse-Normandie
C. de c. Sèves Taute	50	Basse-Normandie
COPAS	21	Bourgogne
C. de c. de l'Est Tourangeau	37	Centre
C. de c. du Pays de Bourgueil	37	Centre
C. de c. des Deux Sorru	20	Corse
C. de c. du Vihierois Haut Layon	49	Pays-de-la-Loire
Centre Social Intercommunal du Vihierois	49	Pays-de-la-Loire
C. de c. Thiérache du Centre	02	Picardie
C. de c. du Vouglaisien	86	Poitou-Charentes
Centre Socio Culturel de Vouillé	86	Poitou-Charentes
C. de c. du Canton de Chalamont	01	Rhône-Alpes
Centre Social Intercommunal	01	Rhône-Alpes

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Deux journées, 5 territoires

Les communautés de communes sont des échelons majeurs de mise en œuvre du développement durable. Elles peuvent réaliser des actions concrètes aux résultats visibles, dans la gestion des espaces, les modes d'habitation, les déplacements, l'économie, les services, la solidarité... L'objectif de cette journée était de montrer différentes manières de progresser dans ce domaine. Au cours de la journée, l'accent est mis sur le « comment s'y prendre ? » et sur les échanges entre communautés de communes participantes. Un dossier pédagogique est remis aux participants.

C. de c. du Pays de Bourgueil	37	Centre
Commune de Saint-Jouin Bruneval	76	Haute-Normandie
Conseil Général Essonne	91	Ile-de-France
C. de c. des 3 Vallées	54	Lorraine
C. de c. de la Région d'Audruicq	62	Nord-Pas-de-Calais

## Les 14 territoires et CPIE engagés dans la DDmarche® en 2010/2011 et 2011/2012 (cf. page 14)

### 8 territoires accompagnés en 2010-2011

C. de c. du Langeadois / CPIE du Velay (43) ; C. de c. du Jura Sud / CPIE du Haut-Jura (39) ; C. de c. de la Vallée de l'Ognon / CPIE Vallée de l'Ognon (71) ; C. de c. du Centre-Argonne / CPIE Woëvre-Côtes de Meuse (55) ; C. d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre / CPIE Bocage de l'Avesnois (59) ; C. de c. Campagne et Baie de l'Orne / CPIE Vallée de l'Orne (14) ; C. de c. du canton de Lessay / CPIE du Cotentin (50) ; C. de c. du Centre Mauges / CPIE Loire et Mauges (49).

### 6 territoires accompagnés en 2011-2012

C. de c. Cère et Rance en Châtaigneraie / CPIE de Haute Auvergne (15) ; C. de c. de la Haute Bigorre / CPIE Bigorre-Pyrénées (65) ; C. de c. du Pays de Pouzauges / CPIE Sèvre et Bocage (85) ; C. de c. du Plateau de Nozeroy / CPIE du Haut Doubs (39) ; C. de c. du Massif du Vercors / CPIE Vercors (38) ; C. d'agglomération du Bassin de Thau / CPIE Bassin de Thau (34).

## VIEILLISSEMENT DES POPULATIONS

### Cinq journées, 18 territoires et divers organismes intéressés

Les conséquences du vieillissement de la population sont particulièrement sensibles en milieu rural. Les urbains, français et européens, sont nombreux à s'installer à la campagne pour leur retraite. Les élus doivent faire face à divers besoins : services à la personne, adaptation de l'habitat, maintien à domicile, dépendance. Se pose également la question du rôle social des personnes vieillissantes, de leur capacité d'expression et d'action dans la vie locale, qui s'inscrivent dans une perspective intergénérationnelle. Les intercommunalités sont parfois peu préparées à y répondre. A partir des préoccupations des élus présents et sur la base d'expériences concrètes, Mairie-conseils anime une réflexion prospective sur cette thématique.

Communauté d'Agglomération Périgourdine	24	Aquitaine
Conseil en Développement Social	24	Aquitaine
Plateforme Habitat Mobilité, Bourgogne Nivernaise	58	Bourgogne
COPAS	21	Bourgogne
CIAS des coteaux Sézannais	51	Champagne-Ardenne
C. de c. du plateau de Nozay	39	Franche-Comté
C. de c. Brie des Morin	77	Ile-de-France
CMSA Ile-de-France	75	Ile-de-France
CCCMSA	94	Ile-de-France
CIATE	23	Limousin
C. de c. du Grand Couronné	54	Lorraine
C. de c. du Chardon Lorrain	54	Lorraine
C. de c. Sud Bouriane	46	Midi-Pyrénées
C. de c. Desvres Samer	62	Nord-Pas-de-Calais
Syndicat Mixte	62	Nord-Pas-de-Calais
Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre	59	Nord-Pas-de-Calais
Syndicat du Pays de Grand Lieu Machecoul Logne	44	Pays-de-la-Loire
Initiatives sociales	49	Pays-de-la-Loire
C. de c. du Plateau Picard	60	Picardie
Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services	73	Rhône-Alpes
MSA Ain Rhône	69	Rhône-Alpes
FNCIVAM	75	Ile-de-France
Un Tout Petit Monde	75	Ile-de-France

## POLITIQUES JEUNESSE ET INTERCOMMUNALITÉ

### Trois journées, 19 territoires

Comment un territoire peut-il développer une politique d'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes dans des parcours d'éducation, de formation, d'accès à l'emploi et au logement et de prise de responsabilités au sein de la collectivité ? Avec quels partenaires institutionnels et associatifs et quels acteurs (CAF, conseil général, fédéra-

tion d'éducation populaire, etc.). À partir d'une méthode appliquée à de nombreux territoires depuis 2006, Mairie-conseils propose une démarche de travail pour s'engager dans une politique Jeunesse intercommunale.

C. de c. du Pays de la Petite Pierre	67	Alsace
C. de c. de Montesquieu	33	Aquitaine
Val de Garonne Agglomération	47	Aquitaine
C. de c. la Haye du Puits	50	Basse-Normandie
C. de c. Lanvollon Plouha	22	Bretagne
C. de c. du Pays de Bourgueil	37	Centre
C. de c. Loches développement	37	Centre
C. de c. de la Grandvallière	39	Franche-Comté
Communauté d'Agglomération du Grand Dole	39	Franche-Comté
C. de c. Moret Seine et Loing	77	Ile-de-France
C. de c. la Brie des Morin	77	Ile-de-France
C. de c. Pays de Nemours	77	Ile-de-France
Association des communes du Bocage	77	Ile-de-France
C. de c. des 3 Vallées et du Mad à L'Yron	54	Lorraine
C. de c. de l'Hesdinois	62	Nord-Pas-de-Calais
Pays du Bessin au Virois	14	Normandie
C. de c. du Vihiersois Haut Layon	49	Pays-de-la-Loire
Familles rurales Fédération de la Sarthe	72	Pays-de-la-Loire
C. de c. Pays d'Ancenis	44	Pays-de-la-Loire

## DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE SANTÉ

### Un séminaire, 27 territoires

Quel accompagnement des projets territoriaux ? Témoignages de la C. de c. du Pays de Condé et de la Druance (14) et de la MSA des Côtes Normandes et des C. de c. du Grand Auch (30) et du Magnoac (65). Le rôle des élus locaux dans l'élaboration d'un projet territorial (ESP&T) ; L'accompagnement des projets (Caisse des Dépôts). Débat sur les contrats locaux de santé : quel partenariat entre les ARS et les intercommunalités ?

Pays Saverne Plaine et Plateau	67	Alsace
MSA Côtes Normandes	50	Basse-Normandie
PNR Pays de Fougères	35	Bretagne
Syndicat Mixte du Pays d'Auray	56	Bretagne
Syndicat Mixte Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne	56	Bretagne
Pays de Vitré - Porte de Bretagne	35	Bretagne
Pays Perche d'Eure-et-Loir	28	Centre
Pays Vitryat	51	Champagne-Ardenne
C. de c. Plateau de Nozeray	39	Franche-Comté
Pays PNR du Haut Jura	39	Franche-Comté
Association Nationale des élus de la Montagne	75	Ile-de-France
C. de c. Brie des Morin	77	Ile-de-France
C. de c. de la Brie Nangissienne	77	Ile-de-France
C. de c. du Pays de l'Ourcq	77	Ile-de-France
C. de c. du Provinois	77	Ile-de-France
C. de c. Gerbe	77	Ile-de-France
Syndicat Mixte Pays Haut Languedoc et Vignobles	34	Languedoc-Roussillon
ARS du Limousin	87	Limousin
C. de c. des Sources de la Creuse	23	Limousin
ASCADES	46	Midi-Pyrénées
C. de c. de l'Auxilois	62	Nord-Pas-de-Calais
Pays Sisteronais Buech	04	PACA
C. de c. du Pays d'Ancenis	44	Pays-de-la-Loire
C. de c. Pays de Loiron	53	Pays-de-la-Loire
C. de c. Grand Roye	80	Picardie
SGAR Picardie	80	Picardie
C. de c. du Pays de Valois	60	Picardie
C. de c. du Canton d'Aime	73	Rhône-Alpes



voir p. 14

## IDENTITÉ ET ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

### Deux journées, 14 territoires

Comment engager une réflexion sur l'image touristique d'un territoire et organiser l'offre ? Au-delà des approches sectorielles, l'attractivité se fonde sur les identités locales, les singularités du territoire.

Après un temps de présentation des territoires et de mise en commun des questionnements, cette journée apporte les principaux points de repère juridiques et propose aux élus une méthode pour conduire collectivement leur réflexion sur le sujet. Cette démarche est issue d'une démarche expérimentale menée en 2007 avec le Pays du Val de Lorraine, actualisée en 2011 et appliquée à plusieurs territoires.

C. de c. du Pays de Caulnes	22	Bretagne
C. de c. du Pays de Bourgueil	37	Centre
Syndicat du Pays Drouais	28	Centre
ARCADE	39	Franche-Comté
Association des communes du Bocage	77	Ile-de-France
C. de c. la Brie des Morin	77	Ile-de-France
Commune de Coupray	77	Ile-de-France
C. de c. Gâtinais Val de Loing	77	Ile-de-France
C. de c. du Canton de Fresnes en Woëvre	55	Lorraine
Pays du Ternois	62	Nord-Pas-de-Calais
C. de c. des Villes d'Oyse	02	Picardie
C. de c. Val de l'Ailette	02	Picardie
C. de c. de Haute Tarentaise	73	Rhône-Alpes
C. de c. du Pays Roussillonnais	38	Rhône-Alpes

## ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS

### Une journée, 2 territoires

Cette journée s'adressait aux élus qui souhaitaient élaborer une politique d'accueil des nouveaux habitants. En s'interrogeant sur l'offre de logements, de services, d'activités et d'emploi, sur l'accompagnement des porteurs de projets et sur l'information, comment s'y prendre pour se doter d'un plan de développement de l'accueil et travailler l'attractivité globale du territoire ? Après la mise en commun des interrogations et problématiques de chacun des territoires présents, Mairie-conseils propose une démarche d'élaboration de projet déjà expérimentée en 2009 avec trois communautés de communes, en partenariat avec la DATAR et le Collectif Ville Campagne.

C. de c. de l'Autunois	71	Bourgogne
Secteur de Morez	39	Franche-Comté

## TERRITOIRES ET DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

### Deux journées, 5 territoires

Comment identifier les leviers pour dynamiser l'économie locale à l'échelle intercommunale ? Les territoires qui veulent offrir un environnement favorable à l'accueil d'entreprises se mettent souvent en situation de concurrence entre eux. Certains tentent donc d'identifier et de mobiliser leurs propres ressources. Pour les révéler, la lecture des dynamiques locales est intéressante. Pendant la réunion, les élus présentent leur territoire et mettent en commun leurs problématiques. Mairie-conseils leur apporte les points de repère juridiques et propose une démarche, d'après la méthode expérimentée en 2008/2009 avec quatre communautés de communes et appliquée depuis par plusieurs territoires.

Association des communes du Bocage	77	Ile-de-France
C. de c. la Brie des Morin	77	Ile-de-France
Agglomération de Maubeuge et du Val de Sambre	59	Nord-Pas-de-Calais
Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre	59	Nord-Pas-de-Calais
C. de c. du Pays Hamois	80	Picardie

## MAIRIE-CONSEILS : RÉCAPITULATIF DES PUBLICATIONS 2011

### LES PUBLICATIONS EN LIGNE



Téléchargeables sur le site Internet de Mairie-conseils à la rubrique Ressources > Publications

#### Cinq bouquets d'expériences

Les expériences publiées à la rubrique Expériences du site Mairie-conseils sont rassemblées en « Bouquets thématiques » qui offrent les expériences les plus représentatives du sujet abordé. En 2011, cinq bouquets ont été proposés :

- Bouquet d'expériences **Santé et Territoires**
- Bouquet d'expériences **Mutualisation**
- Bouquet d'expériences **Jeunesse et intercommunalité**
- Bouquet d'expériences **Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)**
- Bouquet d'expériences **Transport à la demande**

#### Onze dossiers pédagogiques

Leur mise à jour est permanente. L'activité 2011 a été particulièrement riche en raison de la réforme des collectivités territoriales.

- *La réforme des collectivités territoriales - Présentation simplifiée*
- *Zones de développement éolien et fiscalité intercommunale des installations éoliennes*
- *L'exercice et le financement de la compétence Ordures ménagères*
- *Aspects juridiques et financiers des transferts de biens liés aux transferts de compétences*
- *Coopération intercommunale Partie 1 : Bilan et droit*
- *Coopération intercommunale Partie 2 : Les différents régimes fiscaux*
- *Coopération intercommunale Partie 3 : Les dotations de l'Etat : DGF et DETR*
- *Finances locales intercommunales*
- *Les modes de gestion des services publics locaux*
- *La réforme de la TP : de la TP à la CET*
- *Communautés de communes, un échelon majeur pour le développement durable*



### LES PUBLICATIONS EN VERSION PAPIER

Diffusées sur commande par Mairie-conseils, proposées également sur le site Internet.

#### Quatre démarches de travail (méthodologie) et les dossiers thématiques

Outils de réflexion, outils méthodologiques, les thématiques sur lesquelles travaille le service font l'objet de publications, souvent partenariales, destinées à enrichir les réflexions.

- *Le CIAS, un acteur public pour la vie sociale des territoires*
- *La démarche Territoires et politiques locales d'accueil ; Méthode et résultats d'expérimentation pour accompagner la réflexion des élus locaux*
- *DDmarche - Pour construire le développement durable intercommunal ; Guide méthodologique et pratique*
- *Le centre social intercommunal, un acteur collectif partenaire du projet de territoires*



#### Une enquête et analyse

Pour anticiper sur l'évolution de l'intercommunalité

- *Analyse de l'évolution des choix fiscaux des communautés de communes les plus intégrées*

EN 2011  
3 721 PUBLICATIONS ONT ÉTÉ  
COMMANDÉES EN VERSION PAPIER  
À MAIRIE-CONSEILS DIFFUSION

### Cinq mémentos

Témoignages et analyses de pratiques territoriales relatives au paysage et à l'urbanisme durable (cf. Réseau Paysage et urbanisme durable de Mairie-conseils)

- Mémento n° 9 : *La singularité des territoires - Nouveaux regards sur l'urbanisme, démarche et ingénierie* ; Actes de la rencontre du Réseau Paysage et urbanisme durable du 15 septembre 2010
- Mémento n° 10 : *Territoires d'enseignement, coopération entre territoires, écoles supérieures et universités* ; Actes de la rencontre des 14 et 15 mai 2009 dans le Massif des Bauges (73)
- Mémento n° 11 : *Penser le territoire par le paysage* ; Expérience de la communauté de communes de la Haute Bruche (67)
- Mémento n° 12 : *Un réseau de collectivités mobilisées autour du développement durable et de l'aménagement* ; Expérience de l'association BRUDED
- Mémento n° 13 : *Infrastructure verte et bleue comme colonne vertébrale du développement territorial* ; Expérience de Pays de Montbéliard Agglomération et de l'Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard



### Un supplément de la lettre *En direct de Mairie-conseils* : Questions/Réponses juridiques

Pour faciliter le travail des élus en leur apportant des informations juridiques sous la forme de questions-réponses.

- *Dix questions-réponses sur le transfert des pouvoirs de police des maires aux présidents de structures intercommunales* (novembre 2011).

### Autres publications

- *Schémas départementaux de coopération intercommunale* : quatre documents, présentés lors de la journée du 22 juin 2011 organisée conjointement par l'AdCF et Mairie-conseils, sur le bilan et les conséquences des projets de schémas départementaux de coopération intercommunale. Plusieurs documents Power Point ont été présentés.

## LES DIX PUBLICATIONS «PAPIER» LES PLUS TÉLÉCHARGÉES EN 2011

1. La DDmarche, pour construire le développement durable intercommunal
2. Le centre social intercommunal : un acteur collectif partenaire du projet de territoire
3. Mémento 12 - Bruded, un réseau de collectivités mobilisées autour du développement durable et de l'aménagement
4. Mémento 9 - La singularité des territoires, nouveaux regards sur l'urbanisme – Démarches et ingénierie
5. Mémento 11 - Penser le territoire par le paysage, l'expérience de la communauté de communes de la Haute Bruche
6. Mémento 10 - Territoires d'enseignements, coopérations entre territoires, écoles supérieures et universités
7. Mémento 13 - L'infrastructure verte et bleue comme colonne vertébrale du développement territorial
8. Nouvelles gouvernances, nouveaux territoires : dix-huit enquêtes sur le dialogue urbain rural
9. Démarche Territoires et dynamiques économiques
10. Démarche Territoires et politiques locales d'accueil

## APPUI TERRAIN DE MAIRIE-CONSEILS EN 2011

Dans le respect de la déontologie de Mairie-conseils (voir pages 44-45), les chargés de mission et les experts mandatés par le service peuvent répondre à la demande des élus des territoires intercommunaux :

- pour les accompagner dans une démarche thématique (à condition qu'ils aient déjà participé à une journée d'accueil sur le sujet) afin qu'ils se dotent d'une réflexion collective qui les aide à cerner et à qualifier leur projet ;
- ou pour leur apporter une information sur les évolutions de l'intercommunalité (en 2011, sur la réforme des collectivités), qui leur sera utile pour déterminer leurs propres choix.

### DÉPLACEMENTS DE MAIRIE-CONSEILS POUR APPORTER DES INFORMATIONS SUR LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : 39 TERRITOIRES

#### Information sur la réforme des collectivités sous l'angle de l'évolution des périmètres

Communautés de communes du Petit Caux (76), du Pays du Doubs central (25), de l'Île de Noirmoutier (85), du Pays de Montoux (84), du Haut Minervois (11), Campagnarde de Caux (76), du Pays de la Puisaye Forterre (89), du Pays Cœur Entre 2 mers (33), du canton d'Aime (73), de la Haute Tarentaise (73), de Combe de Savoie (73), des Entremonts (73), du Valvestre ariègeois (31), de Prades (66), du Cap Corse (2B), de Rumilly (74), du Val et Plateaux des Monts de Lacaune (81), du Massif du Sancy (63), du Pays de Grignan (26) ;

Cinq communautés de communes du Lot (46) ;

Les quatre communautés de communes du Pays de Montmeillon, de Chamoux, de Gélon-Coisin (73) ;

Le projet de communauté d'agglomération de Manosque (04) et la communauté d'agglomération de St Omer (59) ;

La communauté de communes d'Aubigny, sous l'angle Communes nouvelles.

Le réseau des directeurs des communautés de communes de Midi-Pyrénées (31) a également sollicité Mairie-conseils.

#### Information sur la réforme sous l'angle des finances et de la fiscalité

Communautés de communes du Pays de Courpière (63), d'Entre Aire et Meuse (55), du Canton de Vassy (14), d'Amikuze (64), du Clusinois (71), du Canton d'Aime (73), de l'Etampois Sud Essonne (91).

### DÉPLACEMENTS POUR ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES THÉMATIQUES : 34 TERRITOIRES

#### Démarche Dynamiques économiques

Communautés de communes de la Brie des Morin (77), du Pays de Nemours (77), de la Vallée de la Vologne (88), du Pays du Haut-Bigouden (29), du Pays Hamois (80), du Tilleul (90), du Gâtinais Val-de-Loing (77) et de Caulne (22).

#### Démarche Politique d'accueil de nouvelles populations

Communautés de communes des 4 Vallées (45) et du pays de l'Autunois (71).

#### Démarche Attractivité touristique

Communauté de communes du Mirebalais (86).

#### Démarche Jeunesse et intercommunalité

Communautés de communes de Moret Seine et Loing (77), de la Région du Couhé (86), de l'Andelle (27) du Verdon Mont-Major (83), du Val de Drôme (26).

#### Démarche Développement social

Communautés de communes de Chamausset en Lyonnais (69), de Vittel Contrexéville (88), des Terres Vives (18), du Pays de Combrailles (63), du Rabastinois (81), du Val de Sarthe (72) et de la Vath Vielha (20).

Une réunion d'information a eu lieu dans communauté de communes d'Aulnay Saintonge (17).

#### Démarche Centre social intercommunal

Communauté de communes du Canton de Lembeye (64).

#### Démarche Jeunesse et intercommunalité

Communautés de communes du Mornantais (69), de la Région du Couhé (86), du Pays d'Ancenis (44), du Gâtinais Val de Loing (77), du Val de Drôme (26), du Verdon Mont-Major (83) et de l'Andelle (27).

#### Démarche Vieillesse et intercommunalité

La communauté de communes bocage Mayennais (53)

#### Urbanisme intercommunal

Communautés de La Ténarèze (32) et de la Mortagne (54).

## RÉSEAUX ET PARTENARIATS

Pour diffuser ses méthodes de travail et les enrichir de l'expérience des territoires et de leurs partenaires, Mairie-conseils anime, avec ces derniers, des réseaux thématiques. Mairie-conseils intervient également à la demande de divers partenaires, restant ainsi ouvert aux champs et angles de réflexions et d'approches de différents réseaux (cf. pages 13 et 14).

### RÉSEAU DE TERRITOIRES PAYSAGE ET URBANISME DURABLE

(cf. page 10)

Les axes de travail de ce réseau (créé en 2007 suite aux Etats généraux du Paysage) sont orientés sur les éléments porteurs d'un urbanisme durable : la cohérence paysagère ; l'économie des sols et la préservation des espaces agricoles et naturels ; la gestion et la valorisation des ressources ; la mobilité et les modes de déplacement ; les formes urbaines et la densification ; l'optimisation de l'existant ; la mixité sociale ; la participation des usagers ; l'organisation de l'ingénierie et les modes de gouvernance.

Les objectifs de ce réseau de territoires sont de partager des expériences, des démarches de travail et des expertises ; de connaître les réseaux qui agissent dans le même domaine ; de mutualiser les savoir-faire et de favoriser la coopération entre les territoires.

Aujourd'hui 95 territoires sont membres du réseau. Chacun est représenté par un élu et un chargé de mission.

Le comité d'experts et de partenaires est composé de personnes physiques et morales dont l'expertise est reconnue. C'est un organe de proposition et de réflexion qui apporte un regard extérieur et une diversité d'approche : Réseau des Grands Sites de France, ministère de l'Agriculture, Fédérations des Parcs naturels régionaux de France, CAUE et SAFER, Assemblée des communautés de France, Union nationale des CPIE, territoires intercommunaux, Compagnie du paysage et universitaires.

L'adhésion au réseau est libre, réservée aux territoires, sur la base du volontariat, avec un intérêt pour les thématiques abordées dans le réseau, connaître d'autres expériences et faire part de ses propres expériences.

### PLATEFORME D'ÉCHANGES ET DE DIALOGUE URBAIN-RURAL

(cf. page 10)

#### Outils ou manifestations de la plateforme en 2011

- **Réunions téléphoniques** sur la politique de mobilité durable du Pays du Mans.
- **Enquête** sur l'impact de la réforme des collectivités sur le dialogue urbain-rural, auprès des territoires membres du réseau avec l'analyse du Comité technique des partenaires (DATAR, ETD, AdCF, Fédération des PNR de France et APFP).
- **Sollicitations directes** : dans le Pays du Boulonnais (59), pour mieux cibler les missions du Pays par rapport à ses communautés ; dans le Pays Basque, sur le rôle du Conseil de développement et l'articulation de la gouvernance Pays / EPCI.
- **Démarches d'écoute territoriale** : avec le Pays Val de Lorraine, sur le lien entre les communautés de communes du Pays, pour anticiper la mise en œuvre de la réforme (gouvernance, quel projet commun, quel moyen, quelle réorganisation ?).
- **Réseaux régionaux** : des relais régionaux sont en cours de constitution (avec le réseau Ville-Campagne Rhône-Alpes), d'autres en préparation (avec le Carrefour des Pays Lorrains, en Basse-Normandie, en Haute-Normandie et dans le Nord-Pas de Calais).
- **Colloques** : interventions auprès du réseau rural Haut-Normand, à l'ENS de Lyon, à Voiron lors du colloque Inter-LEADER, en Basse-Normandie (réseau CREAN), en Lorraine (Nancy) avec l'UNADEL, au congrès de la Fédération des PNR de France dans le PNR des Vosges du Nord.
- **Supplément d'enquête** : avec le Pays Voironnais, interview des acteurs du pacte financier et fiscal et du dialogue urbain-rural afin de préparer une réunion téléphonique et un cahier d'enquête et d'analyse.

## RÉSEAUX ET PARTENARIATS

- **Interventions dans les territoires** : auprès des communautés de communes du Pays de Caux (76), du PNR du Massif de Chartreuse (38) et du Pays Couserans (09), sur les problématiques d'alliances entre territoires urbains et ruraux.

### Territoires membres de la plateforme urbain-rural

Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc (22), Communauté d'agglomération du Grand Besançon (25), Pays du Larzac-Cœur d'Hérault (34), Pays de Rennes (35), Pays de Vitré-Porte de Bretagne (35), Pays Voironnais (38), Pays Roannais (41), CARENE (44), Cap Atlantique (44 et 56), Parc naturel régional de Brière (44), Pays du Val de Garonne-Gascogne et Val de Garonne Agglomération (47), SIEP de la Région urbaine de Reims et Agence d'urbanisme de la Région de Reims (51), Pays du Lunévillois (57), Pays du Boulonnais (59), Pays d'Alençon (61), Pays Basque (64), Pays du Grand Pau (64), Pays de Nevers-Sud Nivernais (58), Pays du Mans (72).

### EN 2011, MAIRIE-CONSEILS :

- A continué à contribuer aux réflexions du Réseau rural, en participant à la commission permanente et aux actions du groupe Espace.
- A engagé des réflexions dans le cadre de l'un des groupes de travail Caisse des Dépôts/Banque Postale afin de réfléchir au développement d'un cadre d'expertise partagée sur les territoires.
- A déposé la marque DDmarche®, relative à la démarche de développement durable créée en partenariat avec l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE). A candidaté au trophée d'Elan 2020, concours interne à la Caisse des Dépôts, en présentant la DDmarche.
- A engagé une démarche d'accompagnement de la réflexion d'un vaste territoire (Vallée de la Drôme) sur l'utilisation des réseaux sociaux.
- A été auditionné le 5 juillet 2011, dans le cadre du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC) de l'Assemblée nationale, sur l'évaluation de « la politique d'aménagement du territoire en milieu rural ».
- A constitué formellement son « comité d'experts associés », réunissant une vingtaine d'experts qui accompagnent les actions de Mairie-conseils sur différentes thématiques (social, dynamiques économiques, finances, urbanisme, urbain-rural, tourisme, développement durable...). Ce comité s'est réuni deux fois dans l'année.
- A participé à l'université d'été de l'ADGCF, à la convention annuelle de l'AdCF, au congrès de l'ANEM, au salon des maires et des collectivités territoriales ainsi qu'à toutes les réunions du comité « partenariats » de la DDTR.
- A accompagné, en partenariat avec la Fédération nationale des parcs régionaux, les PNR Scarpe Escaut (59) et Ballons des Vosges (88) dans l'élaboration du volet social de leur charte de territoire en cours de renouvellement.
- A répondu aux sollicitations de plusieurs PNR : sur les stratégies de fusion des communautés de communes (PNR du Verdon), sur l'articulation PNR/communautés de communes (PNR Périgord-Limousin), sur l'évolution de la gouvernance territoriale (trois PNR du Nord-Pas-de-Calais).

## QUELQUES EXEMPLES D'INTERVENTIONS AUPRÈS DE RÉSEAUX INSTITUTIONNELS PARTENAIRES

### Dans le domaine du développement social intercommunal

Avec la Fédération nationale des centres sociaux, des journées d'accueil et deux rencontres ont été organisées dans le Tarn-et-Garonne et l'Aude.

L'ouvrage *Le Centre social, un acteur collectif partenaire du projet de territoire* a été publié en octobre 2011.

Parallèlement, une étude juridique a examiné les liens entre associations et collectivités territoriales, selon la directive Service de la Commission européenne.

Auprès de la Fédération régionale des centres sociaux du Languedoc-Roussillon.

Auprès du Pays Nivernais-Morvan sur les relations Pays et centres sociaux.

Lors des rencontres nationales de l'ODAS.

Auprès de la MSA Sud-Champagne, de la CAF 82 et de l'Union départementale des CCAS du Doubs.

### Sur la réforme des collectivités

Auprès du personnel de la direction des politiques territoriales de la Région Auvergne.

Auprès de l'Assemblée départementale des maires des Pyrénées-Orientales.

Lors du congrès des maires de Corse du Sud

Auprès de l'Association des maires du Puy de Dôme.

### Sur le paysage et l'urbanisme durable

Intervention auprès du Réseau rural français PACA et sur le dialogue urbain-rural avec le Réseau rural Haut-Normand.

Rencontre avec l'École du paysage d'Angers, sur l'étalement urbain.

Avec la FNCAUE, formation à l'urbanisme à l'Université du Mans.

### Colloques internationaux

Interventions lors du séminaire : Vers un nouveau système d'administration locale en Egypte : "L'expérience française".

Intervention sur la méthodologie Mairie-conseils, lors des Rencontres internationales organisées par le Laboratoire de modélisation et d'intelligence territoriale (Université de Québec, en Outaouais).

## LE PÔLE INFORMATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES BUDGET, ÉQUIPE, PARTENARIATS INTERNES

### LE BUDGET

Le budget d'action engagé en 2010 a été de 3 millions d'euros.

L'accès aux différentes sources d'information est offert aux élus et aux personnels des collectivités dans le cadre des missions d'intérêt général de la Caisse des Dépôts.

### L'ÉQUIPE

Les services du pôle Information sont assurés par une équipe composée de 20 personnes dont 8 au sein du service Mairie-conseils, 7 au sein du service Localtis et 5 pour l'ensemble.

#### Personnels Caisse des Dépôts

Bidault Nathalie, chargée de gestion Mairie-conseils et pôle  
Blanchard Annie, directrice du pôle Information  
Brémond Christine, chargée de mission Mairie-conseils  
Camalouddine Salime, webmaster technique  
Chaigneau Franck, chargé de mission Mairie-conseils  
Chappey Marion, responsable secrétariat de rédaction pôle  
Ficat Catherine, rédaction Localtis  
Gorgeu Yves, chargé de mission Mairie-conseils  
Grimoux Gaël, chef de projet Internet  
Jansolin Sylvie, chargée de mission Mairie-conseils  
Korenbaum Catherine, chargée de mission Mairie-conseils  
Lafarge Florence, webmestre et relations abonnés Localtis  
Lemesle Hélène, rédaction Localtis  
Lenormand Anne, rédaction Localtis  
Mallet Claire, rédactrice en chef Localtis  
Millet Louise, chargée de développement de l'information  
Saint Germain Bernard, chargé de mission Mairie-conseils  
Saviane Sylviane, assistante Mairie-conseils  
Sotton Claudine, assistante pôle  
Toussaint Sandrine, secrétaire de rédaction Localtis

#### Personnes associées

Tendil Michel, journaliste pour Localtis  
Donou Catherine, juriste pour Mairie-conseils

#### Services internes indispensables à la vie du pôle, plus particulièrement du service Mairie-conseils

L'imprimerie de la Caisse des Dépôts et l'atelier de reprographie d'Austerlitz.  
L'établissement d'Arcueil pour la mise sous pli et le routage de la lettre *En Direct de Mairie-conseils* et le service de commande des publications.



**Yves Gorgeu** a cessé son activité au sein du service Mairie-conseils en avril 2011. En 1994, il rejoignait l'équipe en apportant son expérience en aménagement et développement rural acquise notamment au ministère de l'Agriculture (CIFAR) et à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Pendant seize ans, notre équipe a bénéficié de ses idées novatrices, de son enthousiasme voire de son militantisme au service d'un développement territorial partagé par les forces en présence, des élus à la société civile. Il a tissé autour de lui un réseau d'experts, institutionnels et associatifs de grande qualité. Merci à lui pour son engagement à nos côtés.

**Leslie Chaze**, diplômée en sociologie, géographie et aménagement du territoire, prend le relais. Depuis le 15 septembre 2011, les dossiers relatifs à l'urbanisme intercommunal, au paysage, au développement durable et au dialogue urbain-rural lui sont confiés.

## Prestataires externes ayant participé aux activités du pôle Information en 2011

### Pour Localtis

Les agences et les journalistes : PCA, Projets publics, Émilie conseil, Victoires éditions, EVS, Apasp, Welcomeurope, Euractiv, Jean-Damien Lesay.

### Pour Mairie-conseils

**Pôle juridique de Mairie-conseils (service de renseignements téléphoniques, questions-réponses en ligne, réunions téléphoniques juridiques, suppléments juridiques, dossiers pédagogiques)**

À Paris : Emmanuel Blanc, Jacqueline Domenach, Étienne Faure, Catherine Migault.

À Orléans : Alban Perrin, Myriam Hamani, Benjamin Rougeron, Charles Vogel, Aurore Geiger, David Legros.

Contrôle qualité : Maître Yves Delaire, avocat.

### Journées d'accueil, démarches, réseaux, enquêtes, réunions téléphoniques, outils

Vincent Chassagne (2is) ; Guy Dumélie (cabinet GD Consultant) ; Kamel Rarrbo ; Philippe Grenier ; Anne Gentil (Urbicand) ; Armelle Lagadec et Mathilde Kempf, architectes urbanistes, Alain Chanard (Ecritures), Nathalie Froissart (atoutSens), Patrice Leclerc (cabinet Brigitte Croff consultant), Yves Paris (Savoie vivante), Mohamed Chahid (Mati cabinet conseil), Didier Pfennig (Infonaute), Corinne Morelli, Isabelle Farges, Jean-Louis Darmet (La Canopée), le réseau Idéal Connaissances, Samir Toumi, Jean-Pierre Chauvel, Jean-Louis Duret, Nathalie Paraliou, Olivier Paul, Claudine Pezeril.

### Publications

Studio Graph : création des maquettes, mise en page et secrétariat de rédaction des publications.

### Rubrique Expériences du site Internet de Mairie-conseils

Acteur Rural (Claire Lelièvre, Lucille Vilboux), Agence Traverse (Myriam Journet, Emmanuelle Stroesser, Xavier Toutain, Jean-Luc Varin), atoutSens (Nathalie Froissart), Claire Beauchamps, Cécile Perrin, François Poulle.docs, Studio Graph (Luc Blanchard), Titres et Chapos (Michel Léon), Victor Rainaldi.

## DÉONTOLOGIE ET PRINCIPES D'INTERVENTIONS DE MAIRIE-CONSEILS, SERVICE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS



Photo © Jo Magrean

**Mairie-conseils est un service d'information destiné aux collectivités dans un esprit de service public, dans le cadre des missions d'intérêt général de la Caisse des Dépôts. Ce service s'est doté de principes d'intervention basés sur l'objectivité, la réactivité, la célérité dans l'adaptation aux besoins des élus et personnels territoriaux.**

En 1989, pour aider les collectivités territoriales ayant peu de moyens financiers et humains pour suivre et mettre en œuvre l'évolution des politiques publiques et de la législation les concernant, la Caisse des Dépôts a créé le service Mairie-conseils pour informer les élus, les accompagner dans leur développement territorial et mettre en réseau leurs savoir-faire.

Début 2012, le service Mairie-conseils continue d'exercer ces missions. Il est utilisé par près de 15 000 communes et 2200 groupements de communes. Le service a notamment contribué à la montée en puissance de l'intercommunalité à fiscalité propre depuis les années 90.

Mairie-conseils s'est donné un positionnement, des règles de déontologie et des principes d'intervention spécifiques pour mettre en œuvre ses services d'information, d'accompagnement et de mise en réseau, destinés aux élus.

1. L'action de Mairie-conseils repose sur l'écoute et l'analyse des préoccupations des élus.
2. Mairie-conseils a deux vocations principales :
  - **Apporter une information fiable, directe et quotidienne** aux élus des petites communes dont les moyens techniques et humains pour accéder à la multitude d'informations nécessaires à l'exercice de leur mandat sont insuffisants. Toutes les questions sont considérées avec une égale importance.
  - **Accompagner les structures intercommunales** dans le vaste et complexe mouvement de recomposition territoriale qui s'est mis en place dans notre pays et les soutenir dans leurs évolutions et dans l'élaboration de leurs projets de développement.

L'intervention de Mairie-conseils auprès des communes et des structures intercommunales est gratuite.

3. Mairie-conseils **intervient quand il n'existe pas de services**, publics ou associatifs, répondant de manière adaptée, avec souplesse et réactivité aux préoccupations des élus.
4. L'objectif central du service est d'apporter aux élus les informations utiles et nécessaires afin qu'ils **décident eux-mêmes, en toute connaissance de cause**, de la manière d'administrer leur commune ou de développer leur territoire.
5. **Sans porter de jugement** sur la nature et la pertinence de leurs projets, le service Mairie-conseils apporte aux élus et à leurs collaborateurs les outils leur permettant d'**éclairer et d'enrichir leur connaissance et leur réflexion**, notamment à travers l'expérience d'autres élus sur d'autres territoires. Il **respecte leurs points de vue**, accompagne leur réflexion sans faire de préconisations d'aucune sorte.
6. Les informations sont données et explicitées à partir des textes législatifs et réglementaires, de la manière la **plus neutre et objective possible**.
7. Les services rendus font toujours **le lien entre le sens des actions** (agir pour quel projet ?) et les aspects techniques, juridiques, financiers, organisationnels liés à chaque problématique.
8. Mairie-conseils ne répond pas ou ne participe pas à des commandes de collectivités ou de territoires (afin, notamment de ne pas se placer en concurrence avec des sociétés privées), mais peut apporter aux élus des informations, outils, méthodes et exemples externes pour enrichir ou structurer leur réflexion.

9. Compte tenu de sa situation privilégiée d'écoute quotidienne des questions concrètes que se posent les élus pour faire avancer ou mettre en œuvre leurs actions, Mairie-conseils doit s'en faire l'écho auprès des pouvoirs publics (notamment les ministères concernés) afin de contribuer à la recherche de solutions.

#### **Ecouter les territoires, adapter chaque intervention**

10. Les appuis aux élus, dans les territoires, sont toujours précédés d'une **phase de connaissance** mutuelle, à l'occasion des journées d'informations et d'échanges rassemblant plusieurs territoires à Paris, appelées « Journées d'accueil ».

11. Le service met au point des dossiers pédagogiques et des outils méthodologiques pour que les élus puissent eux-mêmes partager l'analyse de la situation de leur territoire et orienter leurs actions, **sans faire le travail à leur place**. Les interventions ne donnent jamais lieu à la remise de "livrables" tels qu'un bureau d'étude pourrait le faire.

12. Les méthodes de travail sont **adaptées à chaque territoire**, pour faciliter leur appropriation par les élus et les techniciens.

13. Mairie-conseils peut s'appuyer, pour accompagner les interventions de ses chargés de mission, sur des "experts associés". Il s'agit de personnes d'origines professionnelles diverses (professionnels en activité dans les collectivités ou EPCI, bureaux d'études, organismes impliqués dans le développement local, personnels d'associations, élus...) à qui sont passées des commandes d'interventions sur des sujets précis (études, animation de démarches, réalisation d'outils de travail...). Ils sont alors mandatés par Mairie-conseils pour leurs interventions, qui sont réalisées au nom de Mairie-conseils et en respectant la présente déontologie. En dehors de ces commandes, les experts associés ne peuvent utiliser à titre privé le titre "d'expert associé" pour leurs propres activités. Ils peuvent toutefois indiquer, dans leurs références, les actions qu'ils prennent à ce titre avec Mairie-conseils. Les experts associés se réunissent deux fois par an avec Mairie-conseils pour échanger sur les évolutions des territoires et sur leurs pratiques et démarches.

#### **Privilégier et enrichir la réflexion par les échanges d'expériences**

14. Les **échanges d'expériences entre élus sont privilégiés** dans toutes les relations de travail. Pour faciliter les échanges de savoir-faire, le service repère et diffuse des expériences réalisées et organise des mises en réseaux thématiques.

15. La confidentialité des informations données par les élus sur la situation de leur territoire est assurée. Les informations publiées pour présenter des exemples le sont toujours avec l'accord écrit du territoire ou de l' élu concerné.

#### **Anticiper sur les attentes des élus**

16. Le service doit être capable de répondre en temps utile aux préoccupations montantes des élus. Il doit donc, pour anticiper sur les besoins, repérer ces nouvelles préoccupations très en amont, en utilisant tous les moyens à sa disposition (questions posées au service téléphonique, enquêtes, contact terrain, contact avec d'autres organismes et réseaux...) et inventer les outils et méthodes adaptés pour accompagner les évolutions.

17. Lorsque Mairie-conseils pressent le besoin, pour les territoires, d'un accompagnement sur un sujet montant, le processus est le suivant :

- Ecoute et identification du sujet de préoccupation (questions posées, journée d'accueil),
- Recherche de territoires et d'organismes ayant travaillé sur le sujet,
- Enquête pour mieux comprendre la problématique et les solutions ou démarches déjà mises en œuvre,
- Test de la méthodologie avec quelques territoires volontaires,
- Adaptation et améliorations de la méthode, rédaction d'un dossier pédagogique et d'expériences,
- Publication, information/diffusion, organisation de journées d'accueil sur le sujet, appui terrain pour l'animation de la démarche
- Transfert vers des partenaires susceptibles de l'utiliser.

#### **Publier et diffuser**

18. Le service doit diffuser le plus largement possible les résultats de ses travaux (livres, dossiers pédagogiques, cahiers d'enquêtes, films...) en les publiant, en les rendant disponibles sans frais sur son site Internet et en les présentant dans divers lieux d'information, de formation et de réflexion sur le développement des territoires.

19. Le service peut engager des partenariats de travail sur des thématiques particulières (ex. le social, l'urbanisme, le développement durable...) avec les organismes ou réseaux, notamment associatifs, qui agissent dans le même état d'esprit, en accompagnement de l'évolution des territoires.

20. Les services de la Caisse des Dépôts et les partenaires extérieurs sont informés des interventions de Mairie-conseils, notamment par la lettre mensuelle *En direct de Mairie-conseils*, une lettre électronique bimensuelle, un rapport d'activité annuel et le site Internet du service.

21. Ni bureau d'études, ni association, ni représentant de l'Etat, Mairie-conseils contribue à la concrétisation des politiques locales de développement des territoires, dans la droite ligne des missions et orientations de la Caisse des Dépôts.

Imprimé en avril 2012

Conception-réalisation : Studiograph  
[www.studiograph.net](http://www.studiograph.net)